

## Dans ce numéro

En octobre 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté au Danemark, en Estonie, en Lettonie, au Pays-Bas, en Norvège, au Portugal et au Royaume-Uni par rapport à octobre 2017, tandis qu'ils ont affiché une tendance à la baisse en Belgique, en Italie, en Lituanie, en Pologne et en Suède au cours de la même période.

Au cours des 36 derniers mois, les prix moyens en première vente de la barbue ont augmenté en Belgique, en France et aux Pays-Bas. Les prix les plus élevés ont été observés en France à 11,13 EUR/kg, soit 32 % de plus qu'aux Pays-Bas et 46 % de plus qu'en Belgique.

Au cours de la semaine 47 de 2018 (la troisième semaine de novembre), le prix de la crevette tropicale importée d'Équateur est resté nettement inférieur par rapport à l'année précédente, affichant une moyenne de 6,00 EUR/kg en 2018 par rapport à 6,83 EUR/kg au cours de la même période en 2017.

En Suède, sur la période de janvier à septembre 2018, le prix de détail moyen du flet frais pour la consommation des ménages était de 15,19 EUR/kg, soit une hausse de 19 % par rapport à la même période en 2017.

En 2017, la Nouvelle-Zélande a exporté 41.000 tonnes de produits de la mer vers l'UE pour une valeur de 147 millions d'euros. Le grenadier bleu a été l'espèce la plus exportée, notamment sous forme filets congelés ou en blocs de filets congelés.

Dans l'UE, la tendance actuelle à la digitalisation dans la filière du poisson et des produits de la mer a entraîné deux grands changements : la digitalisation des ventes dans les criées et de la vente en ligne, et des marchés pour mareyeurs et consommateurs finaux.

En novembre 2018, l'Union européenne, la Norvège et les Îles Féroé ont signé un accord fixant le total admissible de captures (TAC) du maquereau de l'Atlantique Nord-Est à 653.438 tonnes en 2019, soit une baisse de 20 % par rapport au TAC de 2018.



## Table des matières

### Premières ventes en Europe

Barbue (Belgique, France, Pays-Bas) et plie d'Europe (Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni)

### Importations hors UE

Cours hebdomadaires des prix moyens à l'importation dans l'UE pour les produits sélectionnés en provenance des pays d'origine sélectionnés

### Consommation

Flet d'Europe en Suède

### Études de cas

Pêche et aquaculture en Nouvelle-Zélande

La digitalisation sur le marché du poisson et des produits de la mer dans l'UE

### Faits saillants mondiaux



Retrouvez toutes ces données, informations et bien plus, sur le site : [www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr)

Suivez-nous sur Twitter :  
[@EU\\_MARE](https://twitter.com/EU_MARE) [#EUMOPA](https://twitter.com/EUMOPA)

# 1 Premières ventes en Europe

Sur la période de **janvier à octobre 2018**, 12 États membres (EM) de l'UE et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits<sup>1</sup>.

## 1.1 Par rapport à la même période l'année précédente

**Augmentations en valeur et en volume :** La valeur et le volume des premières ventes ont augmenté au Danemark, en Estonie, aux Pays-Bas, en Norvège, au Portugal et en Suède. Les Pays-Bas ont observé des augmentations du fait d'un approvisionnement élevé en merlan bleu et en hareng, tandis qu'en Suède, la croissance a été le fait des captures de hareng.

**Baisses en valeur et en volume :** La valeur et le volume ont diminué en Belgique, en France, en Italie, en Lettonie, en Pologne et au Royaume-Uni. Les baisses les plus importantes ont été observées en Lettonie et en Pologne du fait de captures moindres de cabillaud, de hareng et de sprat.

Table 1. **JANVIER-OCTOBRE : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Janvier-octobre 2016		Janvier-octobre 2017		Janvier-octobre 2018		Évolution depuis janvier-octobre 2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
BE	13.392	52,52	12.995	52,53	11.566	49,35	- 11 %	- 6 %
DK	209.692	302,64	211.962	282,33	218.208	291,80	3 %	3 %
EE	37.226	8,97	36.674	8,66	37.572	9,18	2 %	6 %
FR	162.789	545,53	161.120	546,94	159.684	529,74	- 1 %	- 3 %
Italie*	73.439	268,60	79.803	283,54	72.348	261,77	- 9 %	- 8 %
LV	41.848	8,92	46.684	9,41	36.027	6,60	- 23 %	- 30 %
LT	1.790	1,28	1.296	1,21	1.315	1,04	2 %	- 14 %
NL	54.917	230,35	172.779	340,24	309.184	468,37	79 %	38 %
NO	2.166.385	1.889,71	2.284.331	1.784,92	2.438.972	1.824,56	7 %	2 %
PL	92.376	31,34	80.734	27,18	69.425	21,54	- 14 %	- 21 %
PT	89.274	166,56	83.051	163,76	88.570	171,45	7 %	5 %
SE	91.990	73,83	69.517	54,30	107.220	62,64	54 %	15 %
UK	367.653	665,28	253.545	457,73	209.722	396,16	- 17 %	- 13 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

\*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

<sup>1</sup>Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, et thon et thonidés.

## 1.2 En octobre 2018

**Augmentations en valeur et en volume :** Les premières ventes ont augmenté au Danemark, en Estonie, en Lettonie, aux Pays-Bas, en Norvège, au Portugal et au Royaume-Uni. L'Estonie et la Lettonie ont affiché une forte hausse, surtout du fait de l'augmentation des captures des stocks communs de sprat et de hareng en mer Baltique.

**Baisses en valeur et en volume :** Les premières ventes ont diminué en Belgique, en Italie, en Lituanie, en Pologne et en Suède. En Lituanie, la baisse a été particulièrement forte du fait de captures moindres de flet d'Europe et de cabillaud. En Italie, les baisses ont été le fait de l'espèce principale des petits pélagiques, l'anchois.

Table 2. **OCTOBRE : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Octobre 2016		Octobre 2017		Octobre 2018		Évolution depuis octobre 2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
BE	1.200	4,97	1.419	6,20	1.402	5,57	- 1 %	-10%
DK	30.521	39,00	28.019	32,73	29.886	41,46	7 %	27 %
EE	3.268	0,85	3.380	0,82	5.009	1,31	48 %	59 %
FR	17.823	60,71	17.974	61,93	18.129	59,07	1 %	- 5 %
IT*	8.173	25,69	8.648	27,28	7.726	24,31	- 11 %	- 11 %
LV	5.568	1,09	4.979	0,94	8.328	1,39	67 %	48 %
LT	230	0,18	136	0,12	115	0,10	- 15 %	- 16 %
NL	9.036	42,01	26.163	42,86	30.448	52,44	16 %	22 %
NO	230.540	266,74	236.929	217,74	267.148	321,82	13 %	48 %
PL	4.841	2,26	5.444	2,17	840	0,33	- 85 %	- 85 %
PT	10.684	15,48	8.981	14,63	10.357	18,39	15 %	26 %
SE	7.298	7,97	7.491	4,48	6.828	4,24	- 9 %	- 5 %
UK	49.545	85,62	25.514	42,50	26.630	63,78	4 %	50 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

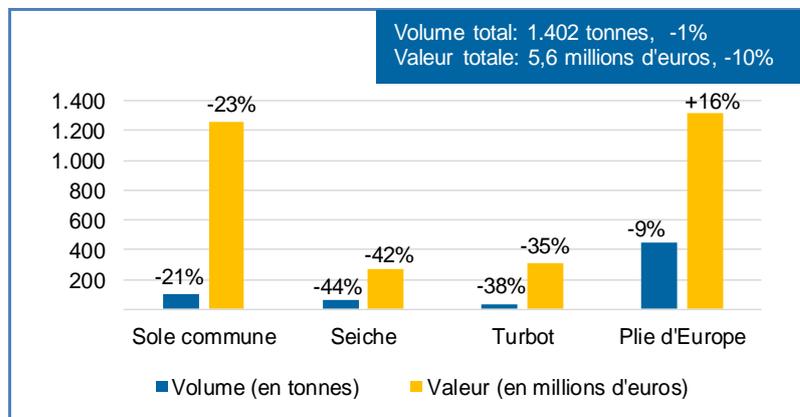
\*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

Les données les plus récentes relatives aux premières ventes pour le mois d'**novembre 2018** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

### 1.3 Premières ventes dans les pays sélectionnés

 En **Belgique**, sur la période de **janvier à octobre 2018**, les premières ventes ont diminué en valeur (- 3,1 millions d'euros, soit - 6 %) et en volume (- 1.429 tonnes, soit - 11 %), par rapport à la même période de l'année précédente du fait d'une baisse des premières ventes de baudroie, de raie, de turbot, de sole commune et de grondin. En **octobre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes étaient inférieurs par rapport à octobre 2017, surtout du fait de la sole commune, de la seiche et du turbot. Parmi les espèces principales, le prix moyen de la crevette *Crangon* a baissé de 43 %, tandis que la plie d'Europe a augmenté de 28 %.

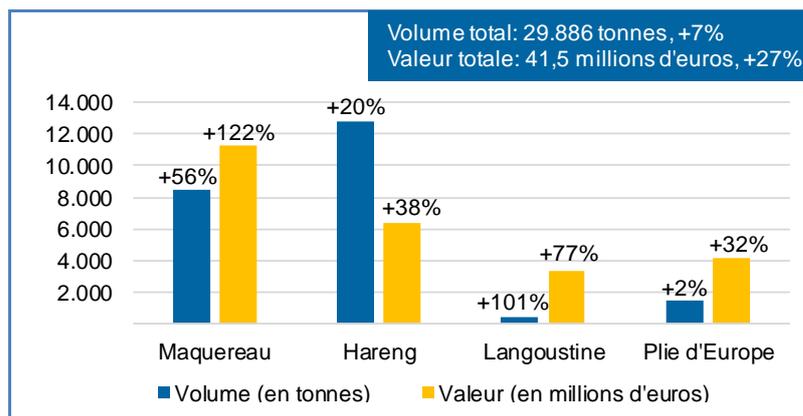
Figure 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE EN OCTOBRE 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

 Au **Danemark**, sur la période de **janvier à octobre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de 3 % par rapport à la même période en 2017 du fait d'une hausse des premières ventes de maquereau (+ 185 % en valeur et + 114 % en volume). En **octobre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont surtout augmenté du fait du maquereau, du hareng, de la langoustine et de la plie d'Europe. Un approvisionnement accru en maquereau n'a pas entraîné la baisse de son prix moyen qui a augmenté de 43 % pour atteindre 1,32 EUR/kg. Par ailleurs, le prix moyen de la langoustine a diminué de 12 % pour atteindre 7,94 EUR/kg du fait de la hausse des captures (+ 101 %).

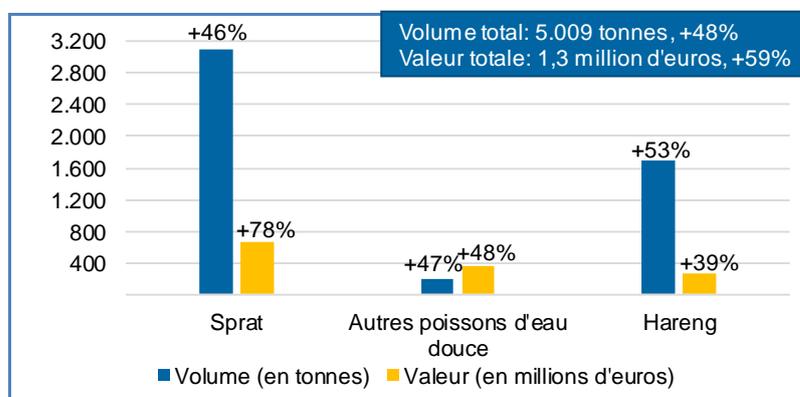
Figure 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK EN OCTOBRE 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

 Sur la période de **janvier à octobre 2018**, **l'Estonie** a affiché une augmentation des premières ventes tant en valeur (+ 6 %) qu'en volume (+ 2 %) par rapport à la même période de l'année précédente, surtout du fait du sprat (+ 20 % en valeur et + 12 % en volume). En **octobre 2018**, les premières ventes ont augmenté de 59 % en valeur et d'environ 50 % en volume par rapport à octobre 2017, du fait des captures en hausse de sprat et de hareng. Le prix moyen du hareng a diminué de 9 % pour atteindre 0,15 EUR/kg, tandis que le prix du sprat a augmenté de 22 % pour atteindre 0,21 EUR/kg.

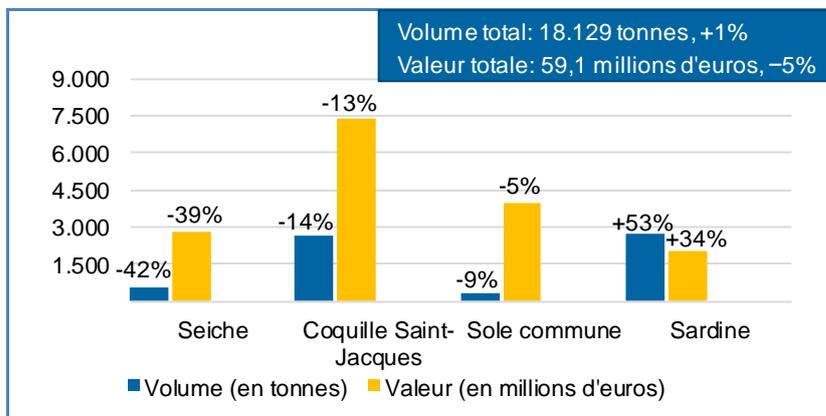
Figure 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE EN OCTOBRE 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

**France** En France, sur la période de janvier à octobre 2018, les premières ventes ont légèrement diminué tant en valeur (-3%) qu'en volume (-1%) par rapport à la même période en 2017, surtout du fait d'approvisionnements moindres en merlu, en langoustine, en merlan et en seiche. En octobre 2018, la valeur des premières ventes a augmenté de 1% du fait des petits pélagiques (l'anchois et la sardine), tandis que le volume a diminué de 5% du fait de la seiche, de la coquille Saint-Jacques, de la langoustine et de la sole commune. La majeure partie des espèces principales ayant affiché une hausse des approvisionnements a observé une baisse du prix moyen : le prix moyen de la sardine et de l'anchois a diminué de respectivement 12% et 28%.

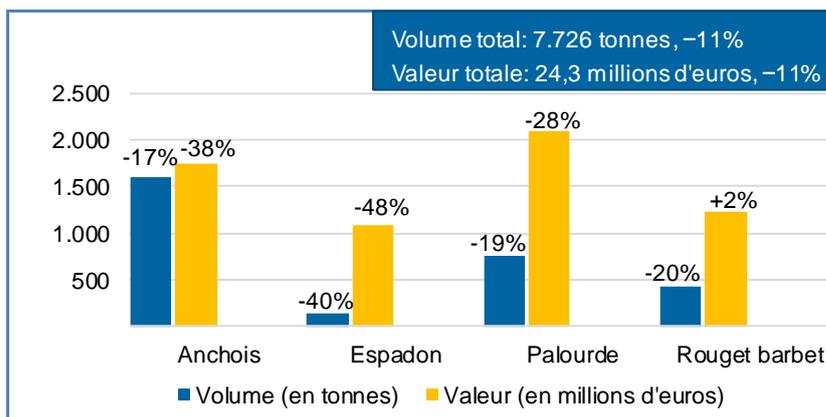
Figure 4. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE EN OCTOBRE 2018



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

**Italie** En Italie, sur la période de janvier à octobre 2018, les premières ventes ont diminué de 8% en valeur et de 9% en volume, surtout du fait de la palourde, l'anchois et la sardine. En octobre 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 11%, surtout du fait de ces mêmes espèces et du rouget barbet ; ces réductions n'ont concerné que la baisse des premières ventes en volume. Bien que les volumes débarqués aient augmenté, le prix moyen a fortement diminué pour l'anchois (-25%) et l'espadon (-16%) par rapport à octobre 2017.

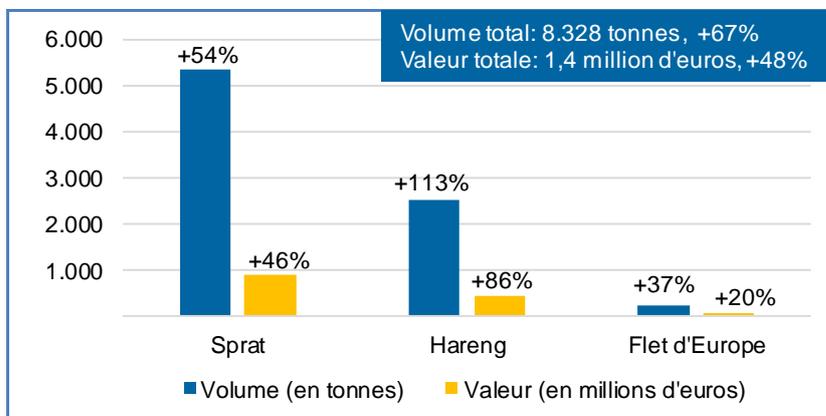
Figure 5. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE EN OCTOBRE 2018



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

**Lettonie** En Lettonie, sur la période de janvier à octobre 2018, les premières ventes ont diminué en valeur (-30%) et en volume (-23%) du fait d'approvisionnements moindres en sprat (-21%), en hareng (-24%) et en cabillaud (-77%) par rapport à la même période en 2017. En octobre 2018, les premières ventes ont fortement augmenté par rapport à la même période en 2017 du fait d'une bonne saison de pêche au sprat et au hareng. De ce fait, le prix moyen de ces espèces était inférieur de respectivement 5% et 13% par rapport à octobre 2017.

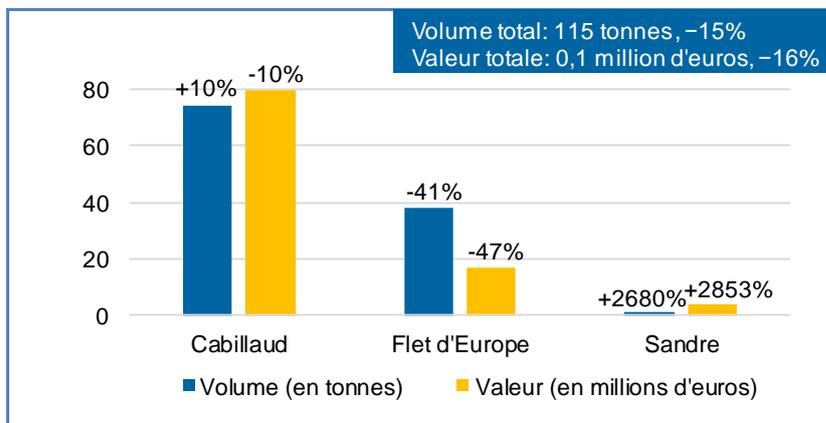
Figure 6. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE EN OCTOBRE 2018



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

 En **Lituanie**, sur la période **janvier à octobre 2018**, la valeur des premières ventes a diminué de 14 % surtout du fait du cabillaud (-50 %), tandis que le volume a augmenté (+2 %) grâce la hausse des approvisionnements en hareng (+169 %) et, dans une moindre mesure, en éperlan (+50 %) par rapport à la période de janvier à octobre 2017. En **octobre 2018**, les premières ventes ont diminué de 15 % en valeur et de 16 % en volume, du fait du flet d'Europe et du cabillaud. Parmi les autres espèces, le sandre a enregistré la plus forte hausse des premières ventes (+4.166 euros et +1.447 tonnes). Le prix moyen du cabillaud et du flet d'Europe a diminué de respectivement 18 % et 11 %, du fait de l'approvisionnement plus important.

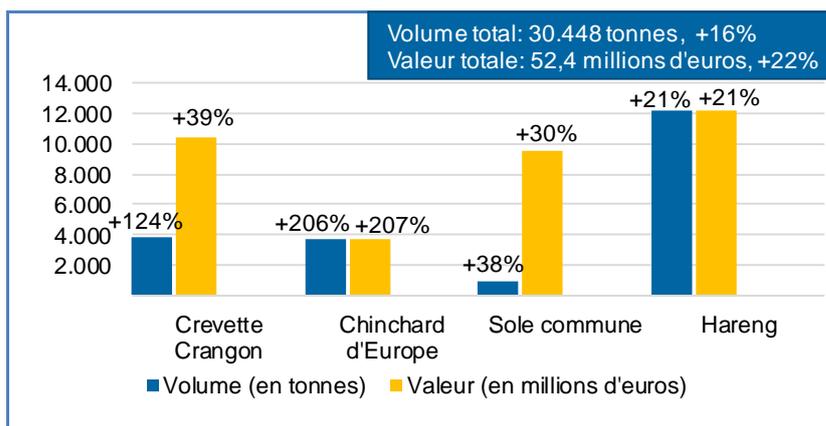
Figure 7. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE EN OCTOBRE 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

 Aux **Pays-Bas**, sur la période **janvier à octobre 2018** la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de respectivement 38 % et 79 % par rapport à la même période en 2017 du fait du merlan bleu et du chinchard, représentant ensemble 26 % de la valeur totale et 39 % du volume total des premières ventes. En **octobre 2018**, les tendances positives se sont poursuivies pour les mêmes espèces, y compris la crevette *Crangon*, la sole commune et la sardine. Le prix de la crevette *Crangon* a diminué de 38 %, tandis que les prix du chinchard d'Europe et du hareng sont restés stables.

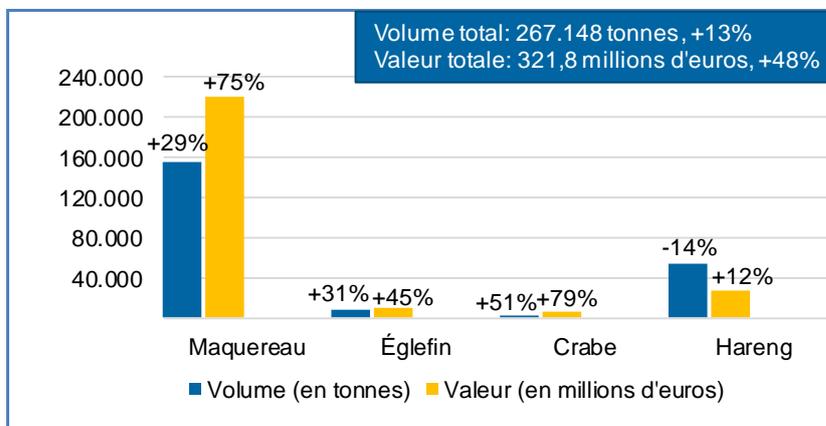
Figure 8. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS EN OCTOBRE 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

 En **Norvège**, sur la période de **janvier à octobre 2018**, la valeur des premières ventes a augmenté de 2 %, surtout du fait du merlan bleu (+75 %), tandis que le volume a augmenté de 7 % du fait des petits pélagiques divers (+200 %). En **octobre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté par rapport à octobre 2017, surtout du fait d'un approvisionnement élevé en maquereau (+94,5 millions d'euros, soit +34.774 tonnes) et d'une hausse du prix moyen (1,41 EUR/kg, soit +36 %), par rapport au mois d'octobre de l'année précédente. Ces tendances ont également été le fait d'autres espèces principales, notamment l'églefin, le crabe et le hareng.

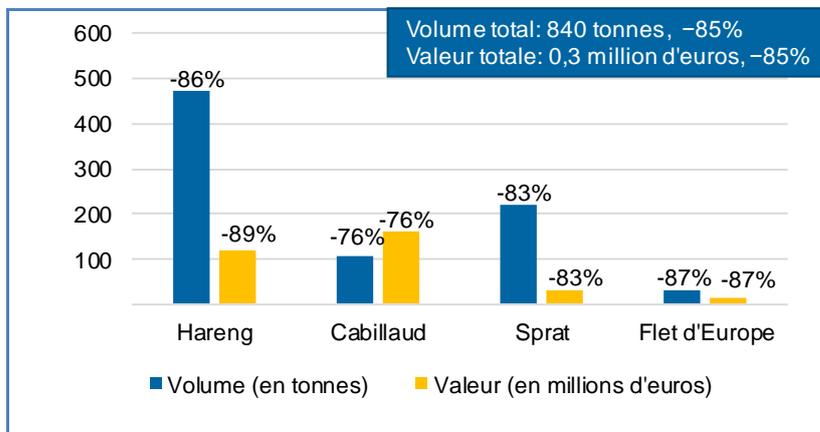
Figure 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE EN OCTOBRE 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

 En **Pologne**, sur la période de **janvier à octobre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de respectivement 21 % et 14 % du fait d'une baisse des ventes et des prix moyens du cabillaud, du hareng et du sprat. En **octobre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 85 % du fait des mêmes espèces ainsi que du flet d'Europe. Le prix moyen du hareng a diminué de 23 %, pour atteindre 0,25 EUR/kg, tandis que le prix du cabillaud a diminué de 1 % pour atteindre 1,51 EUR/kg.

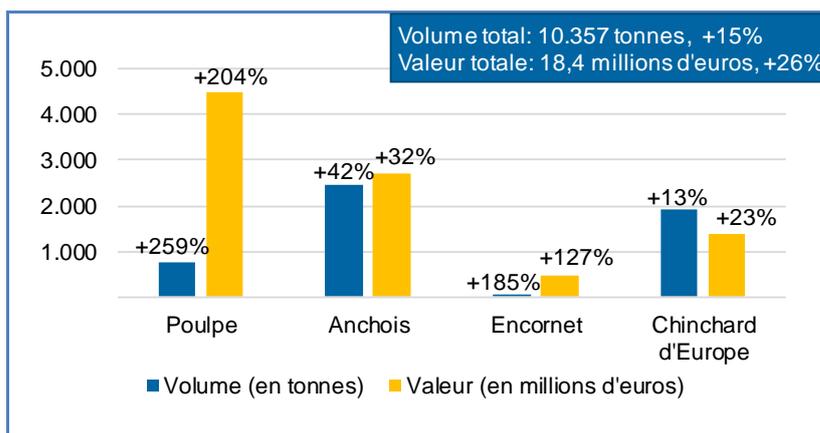
Figure 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE EN OCTOBRE 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

 Au **Portugal**, sur la période de **janvier à octobre 2018** les premières ventes ont augmenté de 5 % en valeur et de 7 % en volume par rapport à la même période en 2017 du fait d'une hausse des ventes de céphalopodes, notamment du poulpe et de l'encornet, et également du fait des petits pélagiques comme le maquereau et le chinchard d'Europe. En **octobre 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont affiché une augmentation plus importante par rapport à octobre 2017, du fait des mêmes espèces. Le prix moyen du maquereau a fortement diminué (-62 % pour atteindre 0,30 EUR/kg), à l'instar du prix moyen de l'encornet (-20 % pour atteindre 7,86 EUR/kg) par rapport à la même période en 2017.

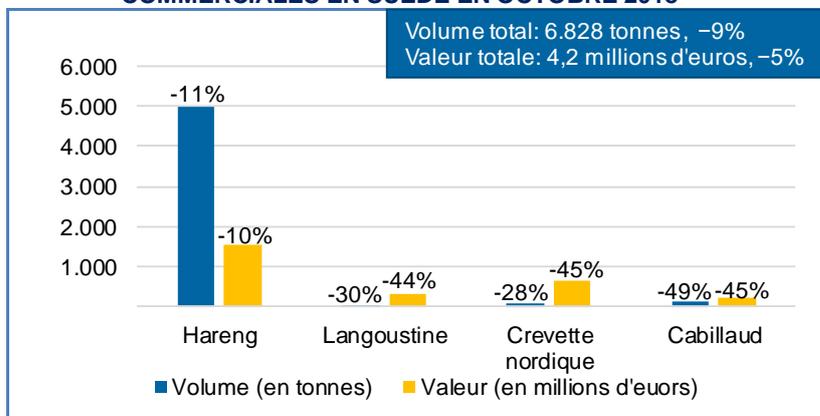
Figure 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL EN OCTOBRE 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

 En **Suède**, sur la période de **janvier à octobre 2018**, les premières ventes ont augmenté en valeur (+15 %) et en volume (+54 %) par rapport à la même période en 2017. Le hareng a été l'espèce principale des premières ventes : son volume a atteint 74.592 tonnes, soit 70 % du total des captures. En **octobre 2018**, la baisse globale en valeur et en volume par rapport à l'année précédente a été le fait des ventes élevées du hareng, de la crevette nordique et du cabillaud. Parmi les espèces principales, le prix de la crevette nordique a diminué de 23 % pour atteindre 6,30 EUR/kg, tandis que le prix du cabillaud a diminué de 8 % pour atteindre 1,95 EUR/kg.

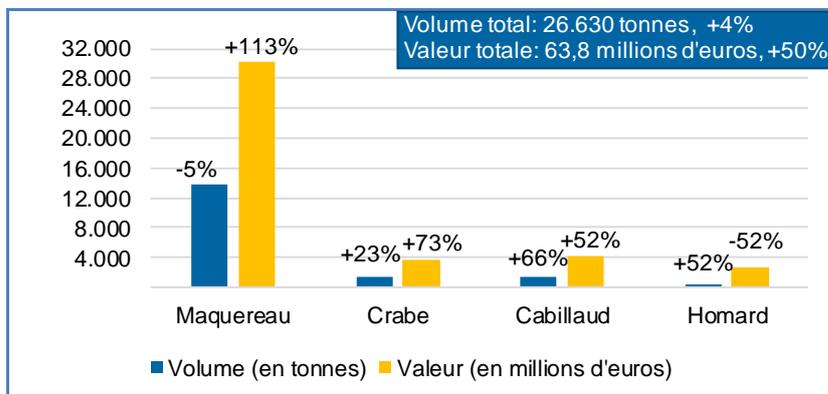
Figure 12. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE EN OCTOBRE 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

 Au **Royaume-Uni**, sur la période de **janvier à octobre 2018**, la valeur des premières ventes a diminué de 13 % du fait de la coquille Saint-Jacques, de la seiche, du merlu et de l'églefin, tandis que le volume a diminué de 17 % du fait de ces mêmes espèces et du maquereau par rapport l'année précédente. En **octobre 2018**, les premières ventes ont fortement augmenté en valeur, tandis que le volume a affiché une légère augmentation par rapport à octobre 2017. L'augmentation des premières ventes a surtout été le fait du maquereau, du crabe, du cabillaud et du homard, tandis que la hausse en volume a surtout été le fait du lieu noir, du crabe et du cabillaud. La valeur totale des premières ventes a fortement augmenté du fait d'un volume moindre de maquereau, le prix moyen ayant augmenté de 124 % par rapport à octobre 2017.

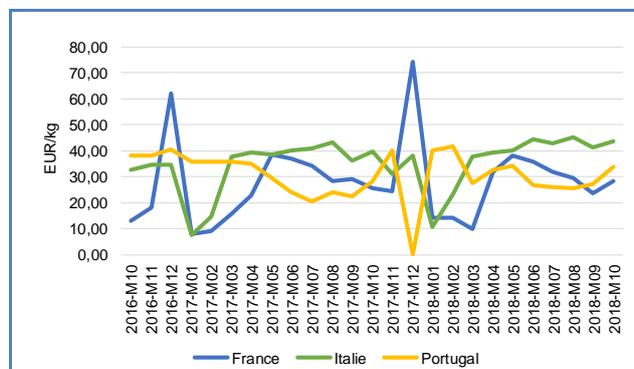
Figure 13. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI EN OCTOBRE 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

## 1.4 Comparaison des prix en première vente des espèces sélectionnées dans les pays sélectionnés

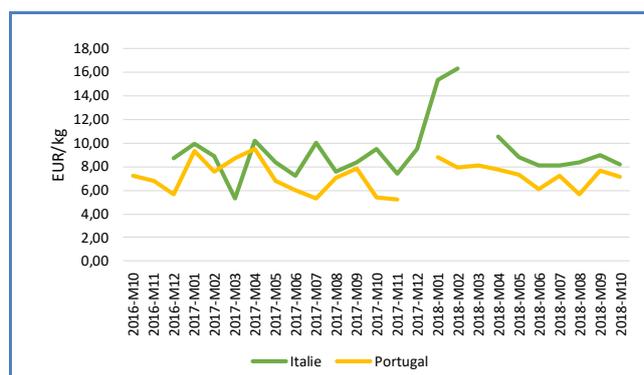
Figure 14. PREMIÈRES VENTES DE LANGOUSTE EN FRANCE, EN ITALIE ET AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

Dans l'Union européenne, les premières ventes de **langouste** sont largement répandues. Toutefois, trois pays, la **France**, l'**Italie** et le **Portugal**, ont représenté près de 70 % du total des premières ventes enregistrées en 2018 au cours du mois d'octobre. Dans ces pays, en **octobre 2018**, les prix moyens en première ventes étaient de 28,41 EUR/kg en France (soit + 20 % par rapport à septembre 2018 et + 11 % par rapport à octobre 2017), de 43,58 EUR/kg en Italie (soit + 6 % par rapport au mois précédent et + 10 % par rapport au même mois en 2017) et de 33,99 EUR/kg au Portugal (soit + 25 % par rapport à septembre 2018 et + 20 % par rapport à octobre 2017). Dans ces trois pays, la pêche montre une très forte saisonnalité, avec des volumes atteignant des pics en juin et en juillet et quasiment nuls en janvier et février. Toutefois, les prix en première vente ne sont pas clairement liés à l'approvisionnement mensuel.

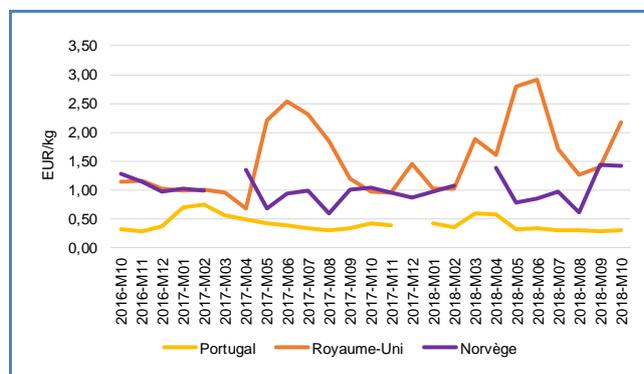
Figure 15. PREMIÈRES VENTES D'ESPADON EN ITALIE ET AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

Les premières ventes d'**espadon** ont surtout lieu en **Italie** et au **Portugal**. Ces deux pays représentent ensemble 96 % des ventes enregistrées au cours du mois d'**octobre 2018**. Dans ces pays, en octobre 2018, les prix moyens étaient de 8,20 EUR/kg en Italie (soit - 9 % par rapport à septembre 2018 et - 14 % par rapport à octobre 2017) et de 7,16 EUR/kg au Portugal (soit - 7 % par rapport à septembre 2018 et + 32 % par rapport à octobre 2017). L'approvisionnement montre une très forte saisonnalité, tendant à atteindre des pics en juillet et des creux en février et mars, ce qui se reflète sur le prix : en février, le prix a atteint un pic à 16,35 EUR/kg, tandis que les volumes de vente étaient quasiment nuls (en mars, le prix et le volume étaient inexistants). Au cours des deux dernières années, aucune tendance à la hausse ou à la baisse sur le long terme n'a été observée dans les pays déclarants.

Figure 16. PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU MAQUEREAU AU PORTUGAL, AU ROYAUME-UNI ET EN NORVÈGE



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

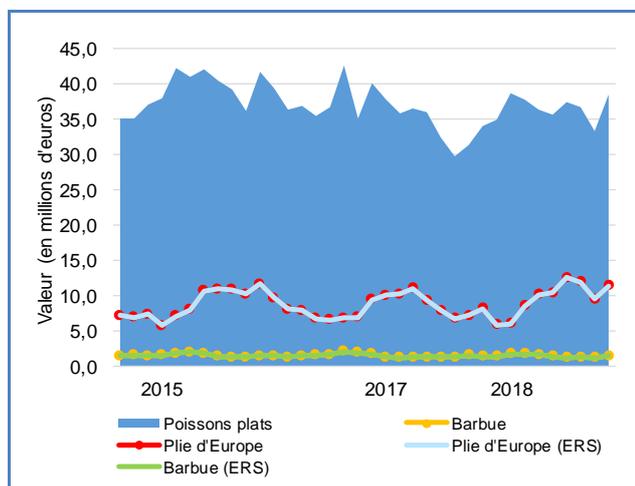
Les premières ventes de **maquereau** ont lieu dans de nombreux pays de l'UE. Toutefois, trois pays ont représenté 86 % des ventes déclarées en 2018. Dans ces pays, en **octobre 2018** les prix moyens en première ventes étaient de 0,31 EUR/kg au **Portugal** (soit + 8 % par rapport à septembre 2018 et - 26 % par rapport à octobre 2017), de 2,18 EUR/kg au **Royaume-Uni** (soit + 57 % par rapport au mois précédent et + 124 % par rapport à octobre 2017) et de 1,41 EUR/kg en **Norvège** (soit - 2 % par rapport à septembre 2018 et + 36 % par rapport à octobre 2017). Au cours de la période analysée, les prix ont évolué différemment : au Portugal, le prix a légèrement diminué, tandis qu'au Royaume-Uni, il a augmenté de manière irrégulière et n'a pas affiché de tendance sur le long terme en Norvège.

## 1.5. Groupe de produits du mois : les poissons plats

En octobre 2018, le groupe de produits **poissons plats** a occupé le 3<sup>ème</sup> rang en valeur des premières ventes et le 6<sup>ème</sup> rang en volume de ces ventes parmi les 11 groupes de produits<sup>2</sup>. Les premières ventes ont atteint 38,5 millions d'euros pour 7.877 tonnes, soit une augmentation de 19 % en valeur et de 11 % en volume par rapport à octobre 2017. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée pour les poissons plats a été enregistrée en mars 2017, lorsqu'elle a atteint plus de 42 millions d'euros.

Le groupe de produits des poissons plats comprend 13 espèces commerciales principales : la barbue, la limande, le flet d'Europe, le flétan atlantique, le flétan noir, la cardine, la sole commune, les autres flets, le turbot et les espèces de poissons plats incluses dans les autres plies, les autres soles et les autres poissons plats. Au niveau des espèces (système ERS)<sup>3</sup>, la barbue et la plie d'Europe ont représenté ensemble 30 % de la valeur totale des premières ventes de poissons plats sur la période de janvier à octobre 2018<sup>4</sup>.

Figure 17. COMPARAISON DE LA VALEUR DES PREMIÈRES VENTES AU NIVEAU DES GROUPES DE PRODUITS, DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES ET DU SYSTÈME ERS POUR LES PAYS DÉCLARANTS



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

\*La Norvège est exclue du fait d'un niveau limité des données relatives aux espèces au niveau ERS.

## 1.6. Zoom sur la barbue



La barbue (*Scophthalmus rhombus*) est un poisson plat gaucher, de grande taille au corps ample. Elle appartient à la famille des scophthalmidés. Généralement, elle est de couleur vert olive à marron sableux, avec des taches foncées et claires. Le dessous de son corps est de couleur crème-blanche. À l'instar de nombreux poissons plats, la barbue est capable de se camoufler et d'adopter une couleur en homochromie avec le fond. Le poisson adulte peut atteindre une longueur de 75 cm bien que sa taille soit généralement inférieure à 50 cm. La période de ponte a lieu d'avril à août à des

profondeurs entre 10 et 20 m<sup>5</sup>. La barbue est commercialisée fraîche et congelée, et est consommée cuite à la vapeur, frite ou bouillie.

L'espèce est présente en mer du Nord, dans le Skagerrak et le Kattegat, et dans la Manche. La pêche a lieu toute l'année, la saison principale allant de novembre à avril.

La barbue est principalement capturée en prise accessoire lors de la pêche à la plie, à la sole et au turbot. Elle est surtout pêchée au filet maillant et au trémail, au filet fixe et au chalut de fond et à perche<sup>6</sup>. Dans les divisions IIa et IV (mer du Nord) du CIEM, la barbue et le turbot sont gérés conjointement dans le cadre de la Politique Commune des Pêches de l'UE (PCP) via un total annuel admissible de captures (TAC). En 2018, le TAC a été fixé à 7.102 tonnes<sup>7</sup>.

<sup>2</sup> Le tableau 1.2 de l'annexe donne plus d'informations sur les groupes de produits.

<sup>3</sup> Espèces déclarées au niveau du système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS, *Electronic Reporting System*), élaboration s'appuyant sur les codes alpha-3 de la FAO.

<sup>4</sup> Le tableau 1.3 de l'annexe montre la classification des principales espèces commerciales du groupe de produits des poissons plats.

<sup>5</sup> <http://www.habitas.org.uk/marinelifespecies.asp?item=ZG8630>

<sup>6</sup> <http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2017/2017/bll.27.3a47de.pdf>

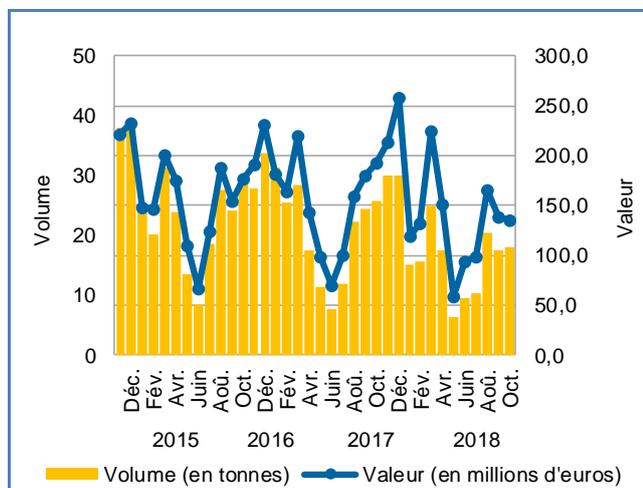
<sup>7</sup> RÈGLEMENT (CE) n° 2018/120 du Conseil <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/TXT/?uri=CELEX:32018R0120>

### Pays sélectionnés

En **Belgique**, sur la période de janvier à octobre 2018, les premières ventes de barbue ont diminué de 13 % en valeur et de 25 % en volume par rapport à la même période en 2017. Elles ont diminué de 11 % en valeur et de 30 % en volume par rapport à la période de janvier à octobre 2016. En octobre 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué d'environ un tiers par rapport à octobre 2017.

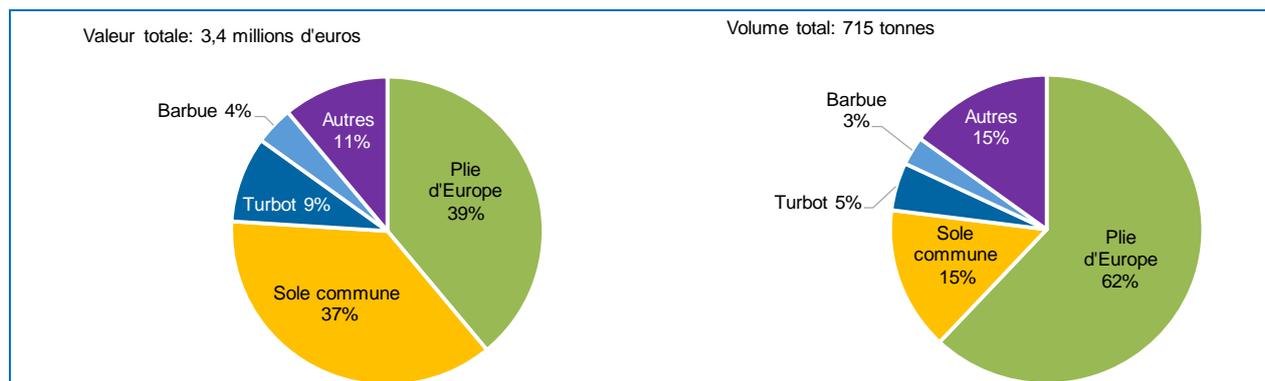
L'ensemble des premières ventes de barbue a eu lieu en mer du Nord, dans les ports de Zeebrugge, d'Oostende et de Nieuwpoort.

Figure 18. **BARBUE : PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

Figure 19. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS EN BELGIQUE EN OCTOBRE 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

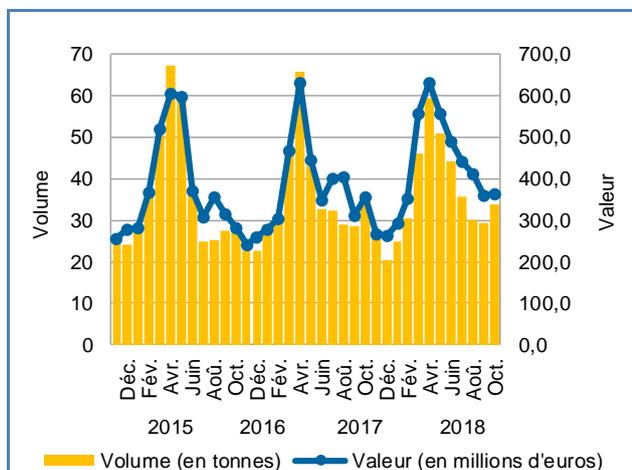


Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

En **France**, sur la période de janvier à octobre 2018, les premières ventes de barbue ont augmenté de 13 % en valeur et de 4 % en volume par rapport à la même période en 2017. Elles ont augmenté de 11 % en valeur, bien que le volume soit resté stable par rapport à 2016. En octobre 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont avoisiné les niveaux enregistrés en octobre 2017.

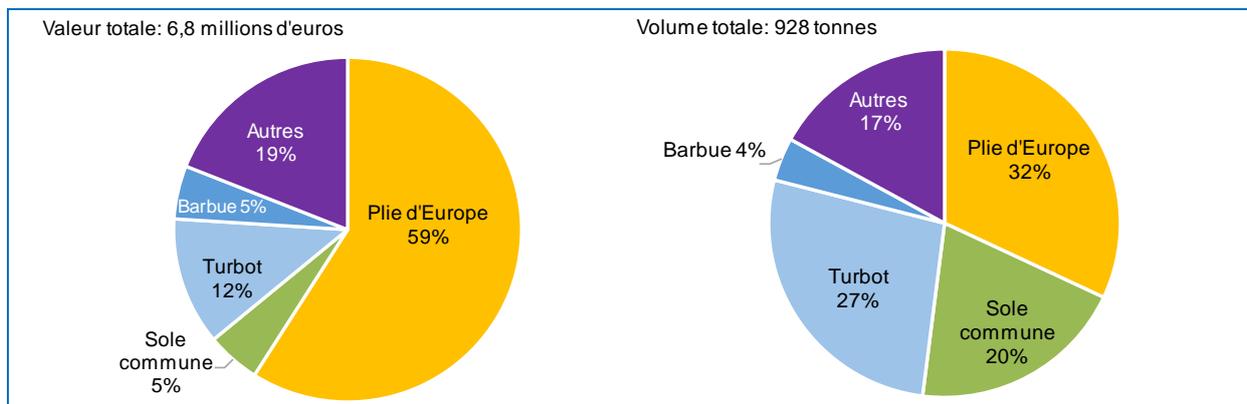
Plus de la moitié des premières ventes de barbue (soit 54 %) ont eu lieu le long des côtes de mer Celtique, suivies par le golfe de Gascogne (32 %) et la mer Méditerranée (12 %). Le port de Roscoff est l'un des plus importants en termes de valeur des premières ventes.

Figure 20. **BARBUE : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

Figure 21. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS EN FRANCE EN OCTOBRE 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)

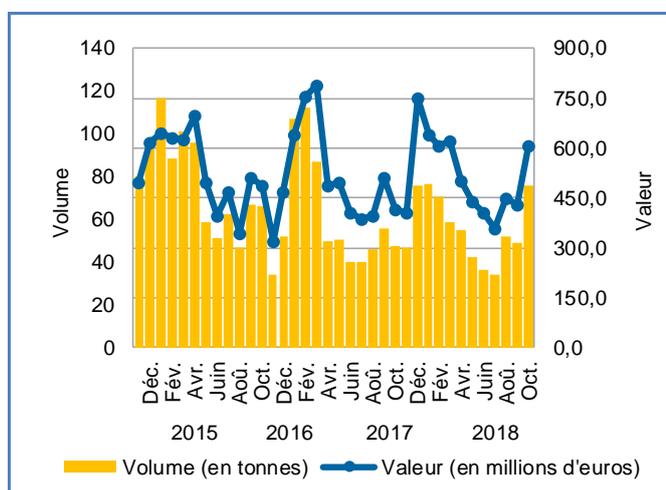


Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

Aux **Pays-Bas**, sur la période de janvier à octobre 2018, le volume et la valeur des premières ventes de barbue ont diminué de respectivement 4 % et 14 % par rapport à la même période en 2017. Ces tendances étaient plus importantes par rapport à la même période en 2016, lorsque la valeur et le volume ont diminué de respectivement 5 % et 27 %. En octobre 2018, les premières ventes ont augmenté de 47 % en valeur et de 59 % en volume par rapport à l'année précédente.

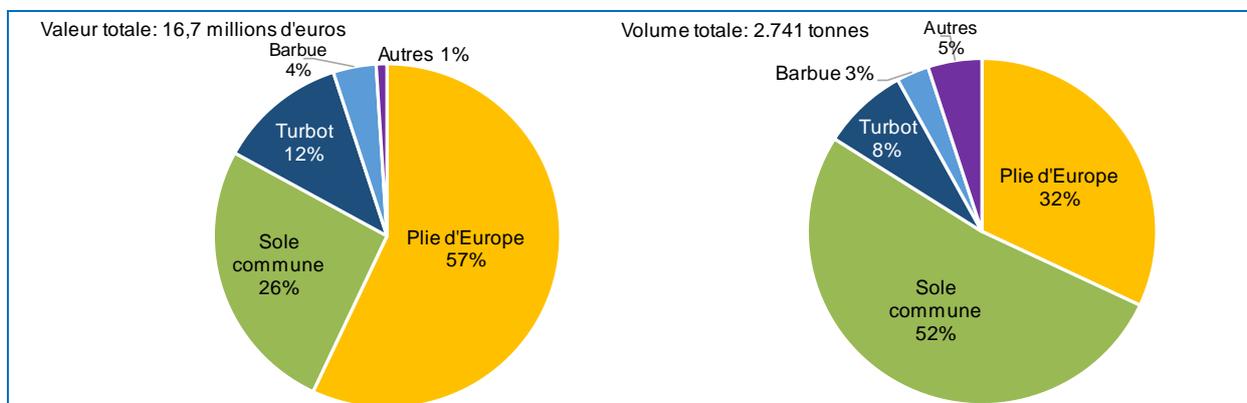
L'ensemble des premières ventes de barbue a eu lieu sur la côte de mer du Nord. Sur la période de janvier à octobre 2018, les ports de Velsen, d'Urk et de Scheveningen ont représenté environ 70 % de la valeur totale des premières ventes sur neuf ports déclarants.

Figure 22. BARBUE : PREMIÈRES VENTES AUX PAYS-BAS



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

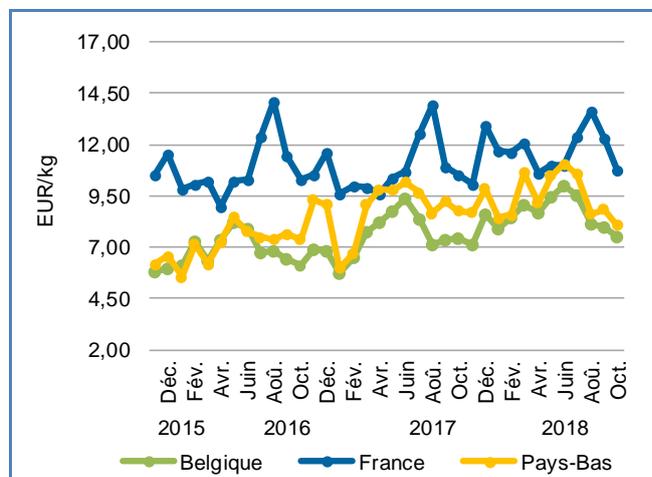
Figure 23. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS AUX PAYS-BAS EN OCTOBRE 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

## Évolution du prix

Figure 24. **BARBUE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

Nous avons parlé de la **barbue** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

**Premières ventes** : Belgique (5/2017 et 2/2016), Danemark (5/2017), France (5/2017), Royaume-Uni (5/2017).

Au cours des 36 derniers mois (de novembre 2015 à octobre 2018), les prix moyens en première vente de la barbue ont augmenté dans l'ensemble des trois pays consultés. Les prix les plus élevés ont été observés en France (11,13 EUR/kg), soit 32 % de plus qu'aux Pays-Bas (8,46 EUR/kg) et 46 % de plus que le prix moyen en Belgique (7,60 EUR/kg).

En **Belgique**, sur les dix premiers mois de 2018, le prix moyen a augmenté de 16 % (pour atteindre 8,52 EUR/kg) par rapport à la période de janvier à octobre 2017 et d'environ 26 % par rapport à la même période en 2016. Le prix le plus élevé a été enregistré en juin 2018, lorsque 9 tonnes ont été vendues pour 10,00 EUR/kg. Le prix moyen le plus faible a été observé en janvier 2017, lorsque 31 tonnes ont été vendues pour 5,76 EUR/kg. La saison haute pour la pêche à la barbue a lieu au cours des mois de novembre et de décembre.

En **France**, pays ayant enregistré les prix moyens les plus élevés pour la barbue parmi les pays consultés (soit 11,59 EUR/kg), au cours des dix premiers mois de 2018, le prix moyen de la barbue était plus élevé par rapport à la même période en 2016 : + 9 % par rapport à 2017 et + 11 % par rapport à 2016. Sur une période de 36 mois, le prix le plus élevé a été enregistré en août 2016, lorsqu'il a atteint 14,07 EUR/kg pour un volume de 25 tonnes. Le prix le plus faible (soit 9,01 EUR/kg pour 67 tonnes) a été observé en avril 2016 lorsque les captures ont atteint leur plus haut niveau.

Aux **Pays-Bas**, sur la période de janvier à octobre 2018, le prix moyen en première vente a atteint 9,23 EUR/kg, soit une hausse de 11 % par rapport à la même période en 2017 et de 31 % par rapport à 2016. Le prix moyen le plus élevé a été enregistré en juin 2018, lorsque 37 tonnes ont été vendues pour 11,08 EUR/kg, tandis que le prix le plus faible a été enregistré en janvier 2016, atteignant 5,56 EUR/kg pour 116 tonnes.

## 1.7. Zoom sur la plie d'Europe



La plie d'Europe (*Pleuronectes platessa*) est une espèce de poisson plat largement consommée, appartenant à la famille des pleuronectidés. Elle est présente en mer de Barents, en mer Méditerranée et dans l'Atlantique Nord-Est.

Espèce démersale, elle vit sur des fonds sableux ou vaseux de quelques mètres à environ 100 m de profondeur. L'espèce possède des taches rouge orangé, la distinguant des autres poissons plats ; le dessous de son corps est de couleur blanc perlé. La plie d'Europe atteint sa maturité sexuelle entre 3 et 7 ans. La ponte a lieu de décembre à mars, enregistrant des pics de janvier à février<sup>8</sup>. Cette espèce est généralement pêchée au filet maillant et au trémail, au filet fixe, à la senne danoise, au chalut à perche et au chalut démersal. La plie d'Europe est surtout capturée lors de pêches plurispécifiques avec la sole et d'autres poissons plats. Elle est consommée cuite à la vapeur, frite, bouillie ou cuite au four<sup>9</sup>.

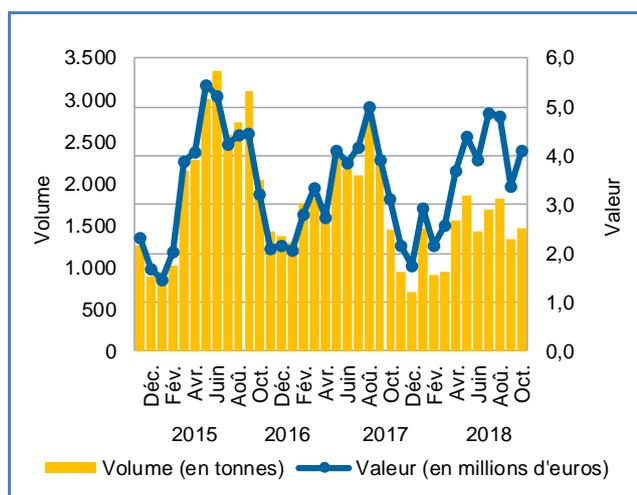
L'espèce est soumise à un total admissible de captures (TAC), fixé d'après l'avis fourni par le Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) sur la base du rendement maximal durable. En 2018, les quotas pour les navires européens étaient de 15.343 tonnes dans le Skagerrak, de 1.483 tonnes dans le Kattegat et de 104.758 tonnes dans les eaux de l'Union de la division 2a (zone de la division 3a non couverte par le Skagerrak et le Kattegat)<sup>10</sup>.

### Pays sélectionnés

Au **Danemark**, sur la période de janvier à octobre 2018, la valeur des premières ventes de plie d'Europe a augmenté de 5 %, tandis que le volume a diminué de 27 % par rapport à la même période en 2017. Les premières ventes ont diminué de 4 % en valeur et de 38 % en volume par rapport à 2016. En octobre 2018, la valeur des premières ventes a augmenté d'un tiers, tandis que le volume a légèrement augmenté (+ 2 %) par rapport au même mois l'année précédente.

Plus de 90 % des premières ventes ont eu lieu dans les ports de mer du Nord, le reste étant sur la mer Baltique. Les ports de Thyborøn, de Hvide Sande et de Hanstholm ont enregistré les valeurs de premières ventes les plus élevées.

Figure 25. **PLIE D'EUROPE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK**



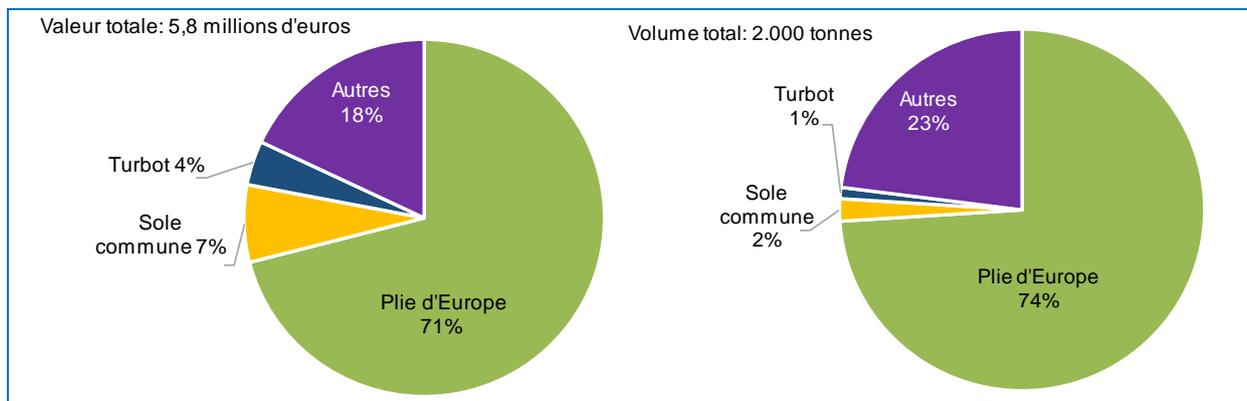
Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

<sup>8</sup> <http://www.fishbase.org/summary/1342>

<sup>9</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/3354/en>

<sup>10</sup> RÉGLEMENT (CE) n° 2018/120 du Conseil <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/TXT/?uri=CELEX:32018R0120>

Figure 26. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS AU DANEMARK EN OCTOBRE 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)

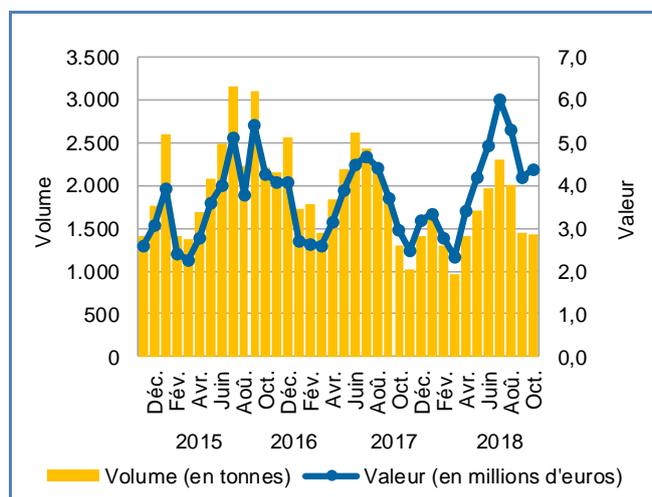


Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

Aux **Pays-Bas**, sur la période de janvier à octobre 2018, les premières ventes de plie d'Europe ont augmenté de 16 % en valeur et ont diminué de 16 % en volume par rapport à la même période en 2017. Ces tendances évoluent de la même manière par rapport à 2016, lorsque la valeur a augmenté de 9 % et le volume a diminué de 27 %. En octobre 2018, la valeur des premières ventes a fortement augmenté (+ 48 %), tandis que le volume a augmenté de 9 % par rapport à octobre 2017.

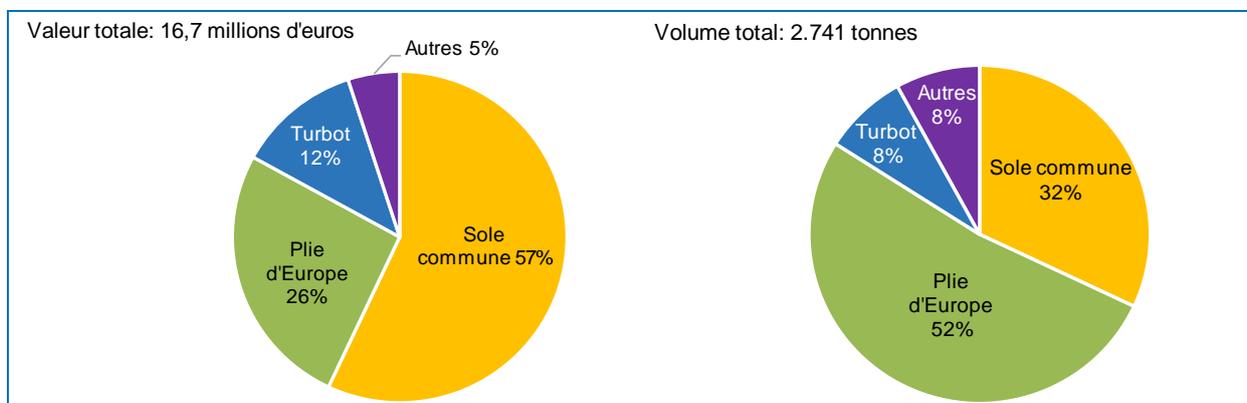
En 2018, en mer du Nord, les ports d'Urk et de Velsen ont représenté 73 % de la valeur des premières ventes.

Figure 27. PLIE D'EUROPE : PREMIÈRES VENTES AUX PAYS-BAS



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

Figure 28. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS AUX PAYS-BAS EN OCTOBRE 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)

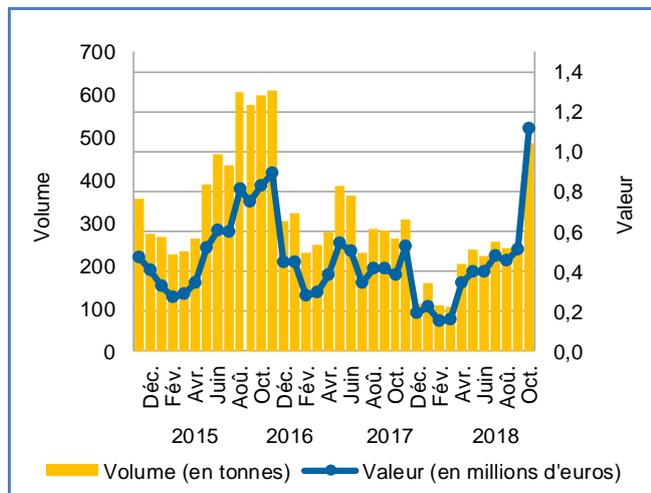


Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

Au **Royaume-Uni**, sur la période de janvier à octobre 2018, les premières ventes de plie d'Europe ont augmenté de 6 % en valeur et ont diminué de 22 % en volume par rapport à la même période en 2017. La valeur et le volume des premières ventes ont diminué de respectivement 21 % et 44 % par rapport à 2016. En octobre 2018, la valeur des premières ventes a doublé, tandis que le volume a augmenté de 85 % par rapport à octobre 2017. Au Royaume-Uni, la pêche à la plie d'Europe est moins importante en termes de premières ventes par rapport au reste des pays consultés.

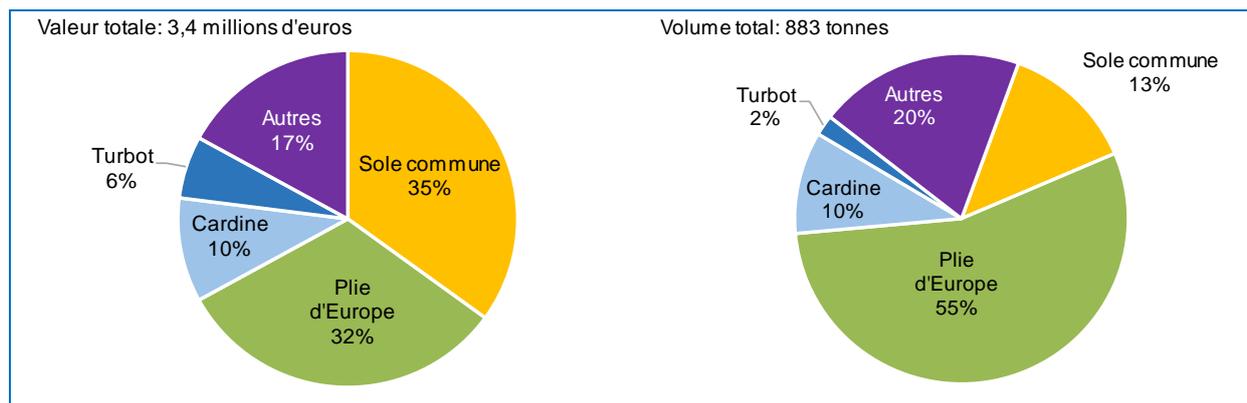
En 2018, les premières ventes britanniques ont eu lieu en mer du Nord et en mer Celtique. Parmi les 138 ports vendant la plie, la valeur la plus élevée a été enregistrée dans les ports de Peterhead, de Scalloway et de Fraserburgh.

Figure 29. **PLIE D'EUROPE : PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

Figure 30. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS AU ROYAUME-UNI EN OCTOBRE 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

## Évolution du prix

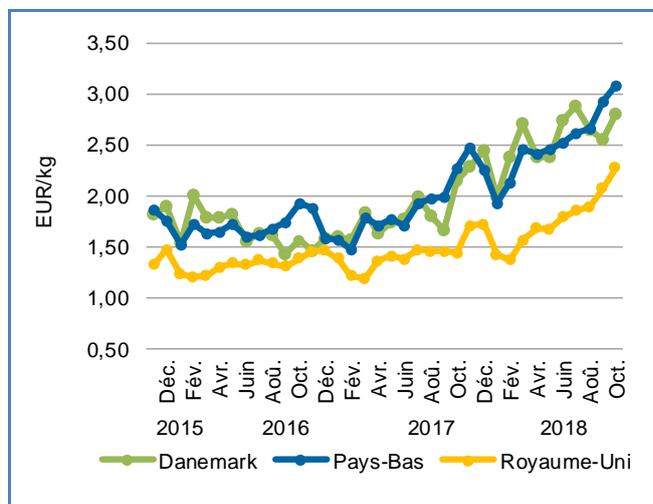
Au cours des trois dernières années, le prix moyen en première vente de la plie d'Europe a augmenté d'environ 50 % dans l'ensemble des pays consultés. Les prix les plus élevés ont été observés aux Pays-Bas (2,00 EUR/kg), soit 1 % de plus qu'au Danemark (1,99 EUR/kg) et 35 % de plus que le prix moyen aux Pays-Bas (1,49 EUR/kg).

Au **Danemark**, sur la période de janvier à octobre 2018, le prix moyen en première vente (2,55 EUR/kg) était supérieur de 43 % par rapport à la même période en 2017 et de 54 % par rapport à 2016. Le prix le plus élevé a été enregistré en juillet 2018, avec 2,88 EUR/kg pour 1.688 tonnes, tandis que le prix le plus faible a été enregistré en septembre 2016, lorsqu'un volume de 3.097 tonnes ont été vendues à 1,44 EUR/kg. La pêche à la plie d'Europe atteint un pic au cours de l'été, de mai jusqu'en septembre.

Aux **Pays-Bas**, sur la période de janvier à octobre 2018, le prix moyen de la plie d'Europe était de 2,52 EUR/kg, soit une augmentation de 33 % par rapport à la même période en 2017 et d'environ 50 % par rapport à 2016. Au cours des 36 derniers mois, les prix ont été plus élevés avec un approvisionnement moindre, tandis que les prix les plus faibles ont été observés au cours de l'été, lorsque la pêche à la plie d'Europe atteint un pic. Le prix moyen le plus élevé a été enregistré en octobre 2018, à 3,08 EUR/kg pour 1.422 tonnes, tandis que le prix le plus faible a été enregistré en février 2017, lorsque 1.774 tonnes ont été vendues à 1,48 EUR/kg.

Au **Royaume-Uni**, au cours des dix premiers mois de 2018, le prix moyen de la plie d'Europe a atteint 1,87 EUR/kg, soit une hausse de 35 % par rapport à la même période en 2017 et 42 % par rapport à 2016. Le prix le plus élevé a été enregistré en octobre 2018, lorsque 489 tonnes ont été vendues. Sur la période de trois ans, le prix le plus faible a été enregistré en mars 2017, lorsqu'il a atteint 1,19 EUR/kg pour 248 tonnes.

Figure 31. **PLIE D'EUROPE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 06/12/2018).

Nous avons parlé de la **plie d'Europe** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

**Premières ventes** : Belgique (2/2016, 6/2014 et janvier 2014), Danemark (8/2015 et juin 2013), Suède (6/2016).

**Consommation** : Allemagne (11/2017 et 2/2016), Pays-Bas (11/2017, 2/2016 et 5/2015), Suède (2/2016), Royaume-Uni (11/2017, 2/2016 et 5/2015).

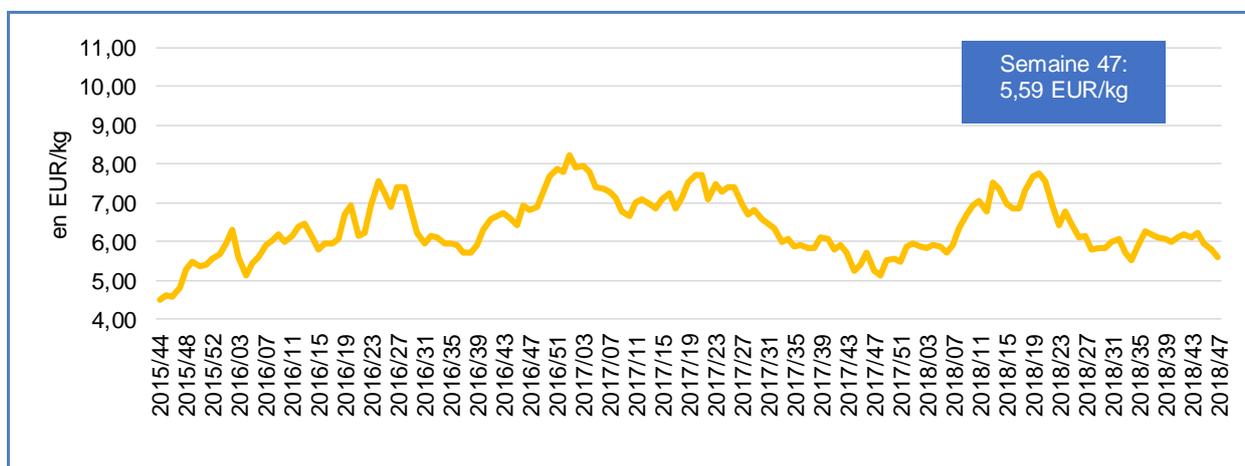
**Thème du mois** : La plie aux Pays-Bas (6/2016 et 3/2015).

## 2 Importations hors UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires à l'importation hors UE (soit les valeurs unitaires moyennes par semaine, en EUR/kg) sont étudiés pour 9 espèces. Chaque mois, les trois espèces les plus importantes en valeur et en volume sont étudiées : le saumon atlantique provenant de Norvège, le lieu d'Alaska provenant de Chine et la crevette tropicale (genre *Penaeus*) provenant d'Équateur. Six autres espèces changent tous les mois. La présente publication des Faits saillants du mois se concentre sur la perche du Nil congelée, le lieu noir frais et la truite fumée. Trois autres espèces sont également examinées mensuellement dans le groupe de produits sélectionné. Ce mois-ci, il s'agit de la sole congelée, du turbot frais et de la plie fraîche.

Le prix à l'importation de l'UE du **saumon atlantique** frais entier (*Salmo salar*, code NC 03021400) importé de **Norvège** a poursuivi sa baisse par rapport aux pics atteints en mai 2018. Au cours de la **semaine 47** de 2018 (la troisième semaine de novembre), le prix (5,59 EUR/kg) a diminué de 4 % par rapport à la semaine précédente et de 28 % par rapport au pic (7,75 EUR/kg) enregistré au cours de la semaine 20 de 2018. La hausse de la demande et des prix, liée aux vacances, attendue par la filière ne s'est pas encore produite. Par ailleurs, à la même période en 2017, les prix ont atteint leur niveau le plus bas (5,11 EUR/kg au cours de la semaine 48). Le marché actuel peut donc potentiellement repartir à la hausse.

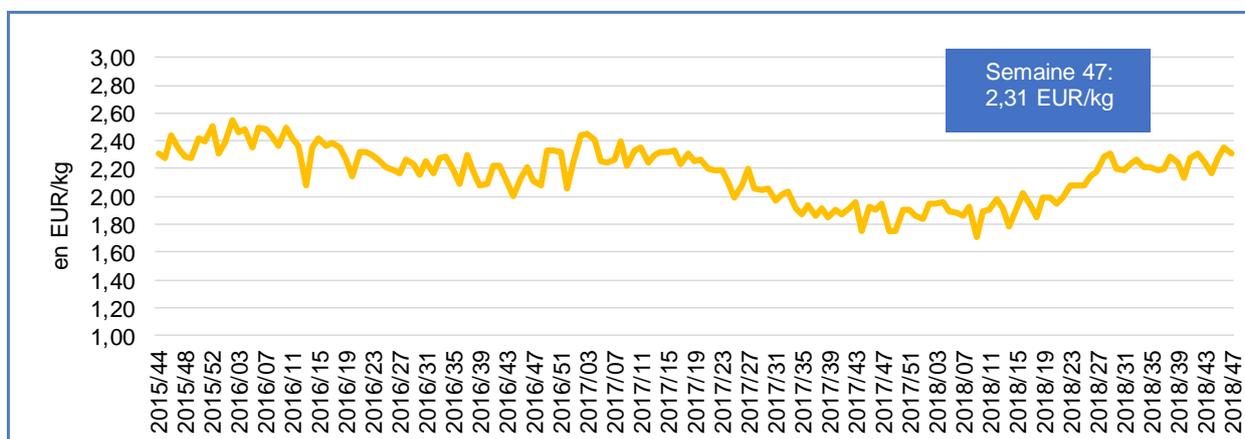
Figure 32. PRIX À L'IMPORTATION DU SAUMON ATLANTIQUE FRAIS ENTIER PROVENANT DE NORVÈGE



Source : Commission européenne (mis à jour le 06/12/2018).

Au cours de la **semaine 47**, le prix hebdomadaire des filets congelés de **lieu d'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importés de **Chine** a diminué de 2 % pour atteindre 2,31 EUR/kg, affichant toutefois une légère reprise par rapport aux faibles niveaux observés au cours de l'année, lorsque le prix hebdomadaire moyen a diminué à 1,71 EUR/kg au cours de la semaine 9 de 2018. Cette tendance semble marquer une inversion des prix sur le long terme. Si elle continue cette année, elle marquera le premier redressement important au cours de la période de trois ans analysée.

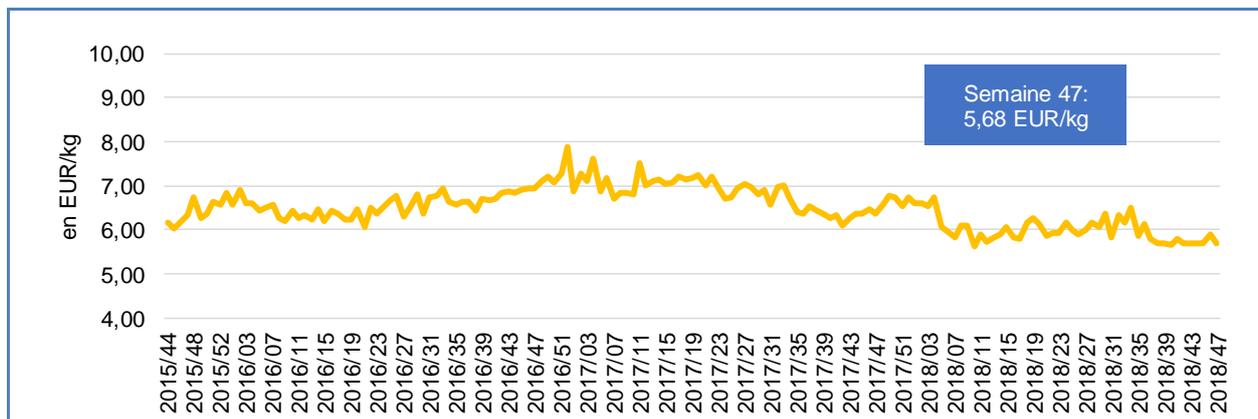
Figure 33. PRIX À L'IMPORTATION DES FILETS CONGELÉS DE LIEU D'ALASKA PROVENANT DE CHINE



Source : Commission européenne (mis à jour le 06/12/2018).

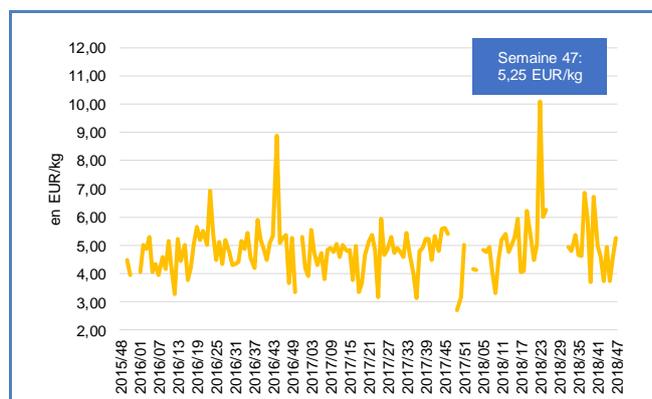
Au cours de la **semaine 47**, le prix de la **crevette tropicale** (genre *Penaeus*, code NC 03061792) importée d'Équateur a légèrement diminué pour atteindre 5,68 EUR/kg, soit une baisse de 4 % par rapport à une forte augmentation en volume (+ 45 %). Au cours de la semaine 47 de 2018, le prix est resté nettement inférieur par rapport à l'année précédente, affichant une moyenne de 6,00 EUR/kg par rapport à 6,83 EUR/kg au cours de la même semaine en 2017. En 2018, le volume hebdomadaire moyen est légèrement supérieur à celui de la même période en 2017. Les exportations d'Équateur continuent de croître, bien que la majeure partie de cette augmentation soit destinée à l'Asie.

Figure 34. PRIX À L'IMPORTATION DE LA CREVETTE TROPICALE EN PROVENANCE D'ÉQUATEUR



Source : Commission européenne (mis à jour le 06/12/2018).

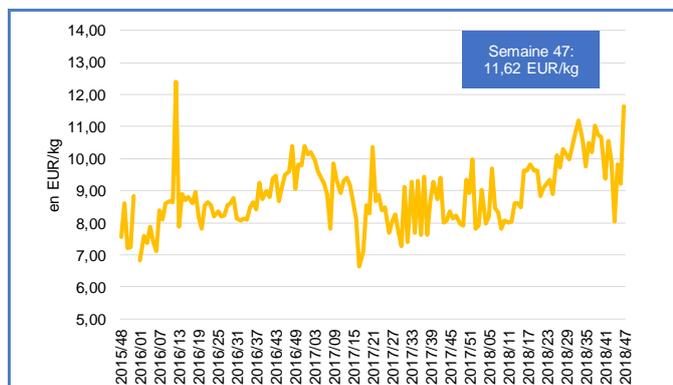
Figure 35. PRIX À L'IMPORTATION DE LA SOLE ENTIÈRE ET CONGELÉE PROVENANT DU MAROC



Source : Commission européenne (mis à jour le 06/12/2018).

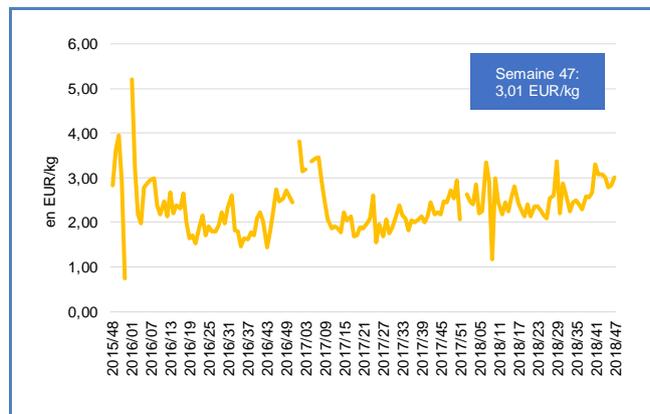
Au cours de la **semaine 47**, le prix à l'importation du **turbot** entier et frais (*Psetta maxima*, code 03022400) provenant de **Norvège** a augmenté de 26 % pour atteindre 11,62 EUR/kg, la valeur la plus élevée enregistrée sur les deux années. Depuis plus d'un an, le prix de ce produit ne cesse d'augmenter, bien que de manière irrégulière, du creux de 6,64 EUR/kg atteint au cours de la semaine 17 de 2017. Le volume hebdomadaire a influencé le prix pour la majeure partie de 2018, le volume affichant une tendance à la baisse sur le long terme, à l'instar de 2016.

Figure 36. PRIX À L'IMPORTATION DU TURBOT ENTIER FRAIS PROVENANT DE NORVÈGE



Source : Commission européenne (mis à jour le 06/12/2018).

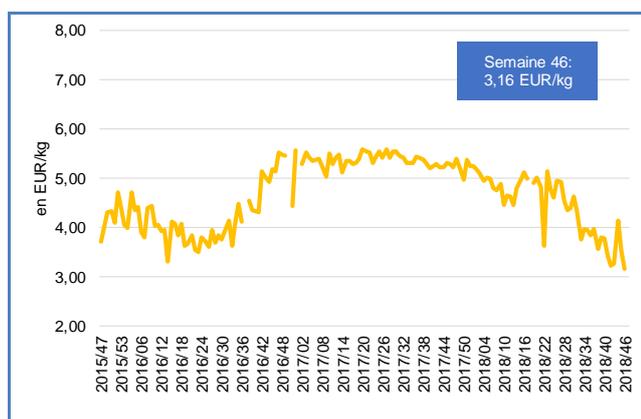
Figure 37. PRIX A L'IMPORTATION DE LA PLIE FRAICHE PROVENANT D'ISLANDE



Source : Commission européenne (mis à jour le 06/12/2018).

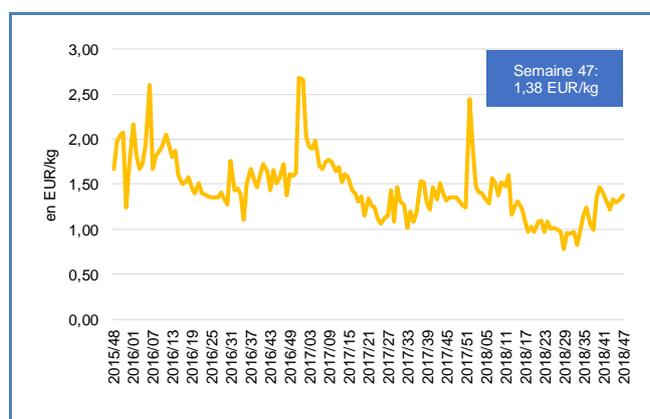
Au cours des trois dernières années, le prix des filets congelés de **perche du Nil** (*Lates niloticus*, code NC 03046300) importés de **Tanzanie** ont évolué en dent de scie. Le prix le plus faible de la période de trois ans analysée (3,16 EUR/kg) a été enregistré au cours de la **semaine 46** (dernières données disponibles), représentant le creux le plus récent atteint au cours de la période de baisse irrégulière observée depuis le niveau stable (5,49 EUR/kg) atteint au cours des semaines de 20 à 30 en 2017. À l'inverse, en 2018, le volume hebdomadaire moyen était supérieur d'environ 10 % par rapport au volume enregistré au cours de la même période en 2017.

Figure 38. PRIX À L'IMPORTATION DES FILETS DE PERCHE DU NIL CONGELÉS PROVENANT DE TANZANIE



Source : Commission européenne (mis à jour le 06/12/2018).

Figure 39. PRIX À L'IMPORTATION DE LIEU NOIR PROVENANT DE NORVÈGE



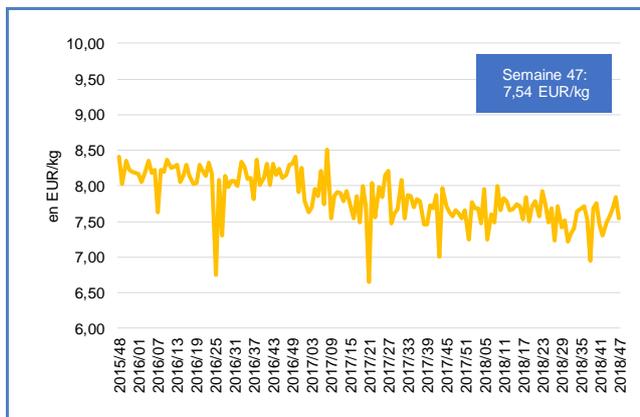
Source : Commission européenne (mis à jour le 06/12/2018).

Au cours de la **semaine 47**, le prix à l'importation de la **plie** (*Pleuronectes platessa*, code NC 03022200) provenant d'Islande a atteint 3,01 EUR/kg, soit une hausse de 7 % par rapport à la semaine précédente. Le volume a légèrement augmenté (+ 3 %). En 2018, le prix a atteint une moyenne supérieure de 13 % (2,54 EUR/kg) à la moyenne au cours de la même période en 2017 (2,24 EUR/kg). En 2018, le volume a atteint une moyenne supérieure de 64 % au volume hebdomadaire moyen de 2017.

Au cours de la **semaine 47**, le prix du **lieu noir** frais (*Pollachius virens*, code NC 03025300) provenant de **Norvège** a augmenté de 5 % pour atteindre 1,38 EUR/kg tandis que le volume a diminué de 45 %. Le prix à l'importation du lieu noir provenant de Norvège est fortement cyclique, directement lié aux cycles saisonniers en volume. En général, le volume atteint un pic en janvier, avant de diminuer fortement en février et mars, et de reprendre progressivement pendant le reste de l'année. Chaque année, le cycle du prix atteint également un pic au cours de l'hiver (sur la période de décembre à janvier) et atteint un creux vers le mois de juin. Outre aux cycles annuels, le prix affiche une tendance à la baisse sur le long terme (soit une moyenne de 1,21 EUR/kg en 2018) depuis la moyenne de 1,67 EUR/kg enregistrée en 2015.

Au cours de la **semaine 47**, le prix à l'importation de la **truite fumée** (*Salmo trutta*, *Oncorhynchus* spp., code NC 03034300) provenant de **Turquie** était de 7,54 EUR/kg, soit le même niveau que la moyenne au cours des dix dernières années. Une certaine stabilité est attendue pour ce produit à longue durée de conservation, produit dans des volumes contrôlés, à l'inverse du poisson frais capturé. Depuis 2015, le volume hebdomadaire moyen est de 75.023 tonnes et en 2015, il a atteint 75.120 tonnes. De ce fait, la volatilité du prix est minimale et le produit n'affiche pas de tendance cyclique forte. Toutefois, une tendance à la baisse sur le long terme a été observée, le prix ayant diminué de 8,14 EUR/kg en 2015 à 7,60 EUR/kg en 2018.

Figure 40. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA TRUITE FUMÉE PROVENANT DE TURQUIE**



Source : Commission européenne (mis à jour le 06/12/2018).

## 3 Consommation

### 3.1. CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

En septembre 2018, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a diminué dans la majeure partie des États membres consultés par rapport à septembre 2017. La plus forte baisse en volume a été observée au Royaume-Uni (- 18 %), tandis que la plus forte baisse en valeur a été enregistrée en Suède (- 23 %). Cependant, en Irlande, en Italie et aux Pays-Bas, tant la valeur que le volume ont augmenté. Seule la Pologne a affiché une augmentation en valeur (+ 2 %), tandis que le volume a diminué (- 5 %). L'Irlande a affiché la plus forte augmentation en valeur (+ 10 %), tandis que le Pays-Bas a enregistré la plus forte augmentation en volume (+ 11 %).

Table 3. SEPTEMBRE : BILAN DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2016* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an	Septembre 2016		Septembre 2017		Août 2018		Septembre 2018		Évolution de septembre 2017 à septembre 2018	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	24,7	597	8,92	557	8,22	539	7,85	516	7,63	7 %	7 %
Allemagne	13,9	5.218	73,06	5.445	75,34	4.551	70,72	4.889	72,52	10 %	4 %
Hongrie	5,2	264	1,66	277	1,48	261	1,53	243	1,29	12 %	13 %
Irlande	23,0	1.300	18,35	1.074	15,48	982	14,68	1.185	17,10	10 %	10 %
Italie	31,1	29.873	244,24	30.396	252,96	28.913	249,74	32.293	267,61	6 %	6 %
Pays-Bas	21,0	3.810	46,35	3.380	42,35	2.596	36,42	3.478	46,87	3 %	11 %
Pologne	14,5	4.063	21,80	3.801	21,52	2.817	17,41	3.602	21,91	5 %	2 %
Portugal	57,0	4.975	30,44	4.607	29,65	4.834	31,37	4.197	27,89	9 %	6 %
Espagne	45,7	54.069	391,72	54.930	415,97	42.322	322,23	47.469	357,06	14 %	14 %
Suède	26,4	735	10,60	756	11,16	734	11,32	660	8,64	13 %	23 %
Royaume-Uni	23,7	28.701	293,29	28.260	285,35	27.844	291,86	23.071	236,07	18 %	17 %

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 14/12/2018).

\*Les données relatives à la consommation par habitant pour tout le poisson et produits de la mer de l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles sur : [http://eumofa.eu/documents/20178/132648/EN\\_The+EU+fish+market+2018.pdf](http://eumofa.eu/documents/20178/132648/EN_The+EU+fish+market+2018.pdf)

Au cours des trois derniers mois de septembre, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture par les ménages a été supérieure à la moyenne annuelle (en volume et en valeur) en Italie (respectivement, + 9 % et + 7 %) et aux Pays-Bas (+ 32 % et + 24 %). En Espagne, en septembre, la consommation des ménages était supérieure de 2 % à la moyenne en valeur, tandis que le volume était inférieur de 2 %. En Irlande, tant le volume que la valeur sont restés au niveau habituel, tandis que dans le reste des États membres consultés, ils étaient inférieurs à la moyenne annuelle.

## 3.2. Flet frais

**Habitat :** poisson plat benthique et démersal vivant sur des fonds meubles des eaux superficielles jusqu'à 55 m<sup>11</sup>.

**Zone de pêche :** de la mer Blanche de l'Atlantique Est jusqu'au sud de la mer Méditerranée et en mer Noire.<sup>12</sup>.

**Principaux pays producteurs de l'UE :** Pologne, Danemark, Pays-Bas, Lettonie.

**Méthode de production :** pêche.

**Principaux consommateurs dans l'UE :** Danemark, Suède, Pays-Bas.

**Présentation :** poisson entier ou en filets.

**Conservation :** frais, congelé, cuit à la vapeur, frit, cuit au four.



### 3.2.1 Aperçu de la consommation des ménages en Suède

La Suède fait partie des pays européens enregistrant la plus forte consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture par habitant. En Suède, en 2016, la consommation par habitant a atteint 26,4 kg par habitant, soit 9 % de plus que la moyenne européenne (24,3 kg). La consommation suédoise était inférieure de 54 % par rapport à la consommation par habitant au Portugal de 57 kg (la plus élevée de l'UE). Cependant, la consommation par habitant de produits de la pêche et de l'aquaculture est restée inchangée en 2016 par rapport à l'année précédente. Consultez le tableau 3 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE.

Nous avons parlé du **flet** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

**Premières ventes :** Estonie (3/2018), Lettonie (3/2018 et 10/2015), Lituanie (3/2018, 6/2016, 2/2015 et 1/2014), Suède (7/2015 et mai 2013).

**Consommation :** Suède (7/2016).

### 3.2.2 Tendances de la consommation en Suède

**Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à septembre 2018 :** baisse en volume et hausse en prix.

**Prix moyen annuel :** 12,02 EUR/kg (2015), 12,82 EUR/kg (2016), 13,57 EUR/kg (2017).

**Consommation annuelle totale :** 357 tonnes (2015), 345 tonnes (2016), 328 tonnes (2017).

**Tendance sur le court terme, de janvier à septembre 2018 :** baisse en volume et augmentation en prix.

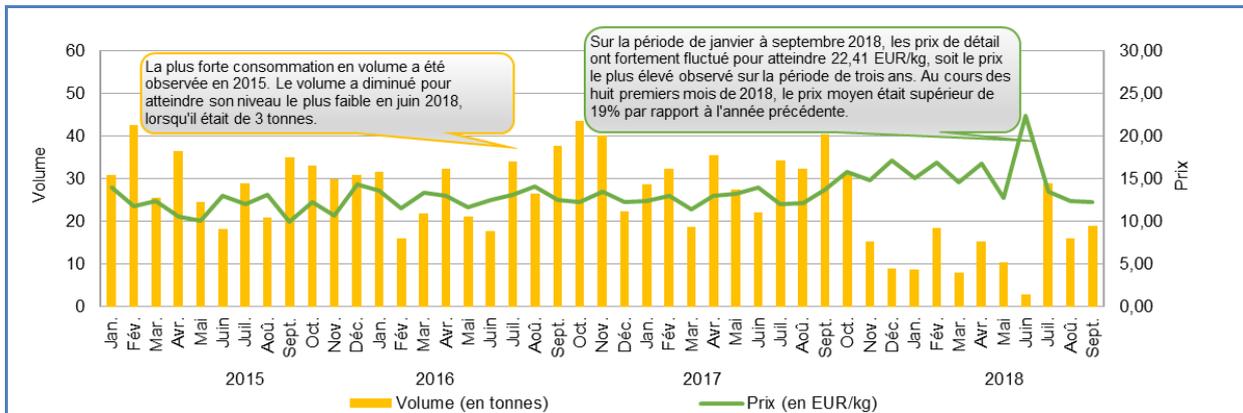
**Prix moyen :** 15,19 EUR/kg.

**Consommation totale, de janvier à septembre 2018 :** 128 tonnes.

<sup>11</sup> <http://eumofa.eu/documents/20178/106790/MH+8+2017+EN.pdf>

<sup>12</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/2550/en>

Figure 41. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE FLET FRAIS EN SUÈDE



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 14/12/2018).

## 4 Étude de cas - Pêche et aquaculture en Nouvelle-Zélande



Carte de Nouvelle-Zélande.

Source :

[www.orangesmile.com/travelguide/newzealand/country-maps.htm](http://www.orangesmile.com/travelguide/newzealand/country-maps.htm)

La Nouvelle-Zélande est située dans le sud-ouest de l'océan Pacifique et compte une population de 4,9 millions d'habitants<sup>13</sup>. Le pays est constitué de deux îles principales, l'île du Nord et l'île du Sud, et possède un littoral de plus de 15.000 km, le neuvième plus grand du monde. La filière des produits de la mer emploie 13.000 personnes, dont 2.500 travaillent dans la pêche commerciale ou l'aquaculture en mer<sup>14</sup>. La Nouvelle-Zélande possède une zone économique exclusive (ZEE) de 4 millions de kilomètres carrés et 123 espèces sont exploitées par la pêche commerciale. La population autochtone de Nouvelle-Zélande, les Maoris, possèdent environ 50 % des quotas de pêche de Nouvelle-Zélande<sup>15</sup> et reçoivent 20 % des quotas pour chaque nouvelle espèce entrant dans le système de gestion des quotas du pays<sup>16</sup>.

La Nouvelle-Zélande est reconnue pour sa pêche durable car plusieurs pêcheries ont reçu la certification Marine Stewardship Council (MSC)<sup>17</sup>. En 2017, d'après le Ministère des industries primaires, selon l'évaluation scientifique des 165 stocks (représentant 78 % du total des captures en valeur et 71 % en volume), 138 sont durables (au-dessus de la limite « soft ») et 27 sont situés sous la limite « soft »<sup>18</sup>. Un stock halieutique sous la limite soft est considéré comme étant en surpêche ou épuisé et doit être reconstitué de manière active<sup>19</sup>. En Nouvelle-Zélande, les principales espèces pêchées sont le grenadier bleu (également appelé « hoki »), l'encornet, le maquereau, l'escolier et le merlan bleu austral. En 2016, le total des captures issues de la pêche a atteint 425.000 tonnes, les poissons marins dominant la filière. Les captures de crustacés concernent surtout la langouste de roche australienne *Jasus edwardsii* et la langoustine de Nouvelle-Zélande, exportées vivantes vers les marchés asiatiques.

La Nouvelle-Zélande est également connue pour sa production aquacole de moule et de saumon royal. La production aquacole néozélandaise concerne également l'ormeau, très prisé sur les marchés asiatiques.

Table 4. PÊCHE EN NOUVELLE-ZÉLANDE (volume en milliers de tonnes)

Espèce	Moyenne de 2000 à 2005	Moyenne de 2006 à 2011	2012	2013	2014	2015	2016
Poissons de mer	491	394	397	408	418	407	370
Mollusques	63	57	39	30	20	21	48
Crustacés	4	4	4	4	4	4	4
Autres	1	1	2	2	2	2	3
<b>Total</b>	<b>559</b>	<b>455</b>	<b>442</b>	<b>444</b>	<b>443</b>	<b>433</b>	<b>425</b>

Source : FAO.

<sup>13</sup> <https://www.stats.govt.nz/indicators/population-of-nz>

<sup>14</sup> <https://www.seafoodnewzealand.org.nz/industry/key-facts/>

<sup>15</sup> <https://www.seafoodnewzealand.org.nz/industry/key-facts/>

<sup>16</sup> <http://www.treaty2u.govt.nz/the-treaty-today/fisheries/index.htm>

<sup>17</sup> <https://fisheries.msc.org/en/fisheries/@@search?q=new+zealand&search=>

<sup>18</sup> <https://www.mpi.govt.nz/growing-and-harvesting/fisheries/fisheries-management/fish-stock-status/>

<sup>19</sup> <https://www.mpi.govt.nz/growing-and-harvesting/fisheries/fisheries-management/fish-stock-status/>

## 4.1 Captures

En 2016, la Nouvelle-Zélande a capturé un total d'environ 425.000 tonnes, soit une baisse de 23 % par rapport à 2000. Toutefois, le total est resté relativement stable au cours des cinq dernières années. En 2016, les captures de grenadier bleu ont représenté 33 % du total. Il est capturé au chalut dans les régions de pêche, surtout au large de l'île du Sud<sup>20</sup>. Environ 10 % du total des captures sont représentés par l'encornet. En général, la pêche à l'encornet a lieu de janvier à mai dans les territoires autour de la ZEE. Cette espèce est capturée au chalut et à la turlutte<sup>21</sup>.

Table 5. PÊCHE EN NOUVELLE-ZÉLANDE PAR ESPÈCE PRINCIPALE (en milliers de tonnes)

Espèce	moyenne de 2000 à 2005	moyenne de 2006 à 2011	2012	2013	2014	2015	2016
Grenadier bleu	182	104	128	132	149	157	140
Chinchards noirs	35	42	43	45	50	45	39
Merlan bleu austral	29	32	30	33	32	25	23
Escolier	24	27	28	23	26	25	23
Encornet minami	54	52	35	25	15	16	43
Abadèche rosé	19	14	15	14	15	15	15
Maquereau tacheté	10	10	10	9	6	11	9
Hoplostète orange	17	12	6	7	9	10	8
Autres	188	163	146	157	141	132	125
<b>Total</b>	<b>559</b>	<b>455</b>	<b>442</b>	<b>444</b>	<b>443</b>	<b>433</b>	<b>425</b>

Source : FAO.

## 4.2 Aquaculture

En Nouvelle-Zélande, en 2016, la production aquacole a atteint 109.016 tonnes, soit une augmentation d'environ 20 % par rapport à 2015, se rapprochant du niveau atteint en 2014. Avec 94.037 tonnes, la production de moule verte asiatique (également appelée la moule de Nouvelle-Zélande) a représenté 86 % de l'aquaculture totale en 2016. La méthode aquacole utilisée pour cette espèce est la culture sur cordes. La moule atteint sa taille commerciale en 12 à 18 mois. La production de saumon royal a avoisiné 12.130 tonnes au cours des cinq dernières années, chutant à moins de 11.000 tonnes en 2014. La Nouvelle-Zélande est le premier producteur de cette espèce et la filière utilise des méthodes traditionnelles d'élevage, ce qui signifie que la production commence dans des éclosiers à terre puis, une fois que le poisson atteint une certaine taille, il est transféré en mer dans des cages faites en filet pour poursuivre le grossissement. La production a lieu dans les zones de Marlborough Sounds, au nord de l'île du Sud, autour de l'île Stewart à l'extrémité de l'île du Sud et également à Akaroa Harbour à l'est de l'île du Sud<sup>22</sup>.

Table 6. PRODUCTION AQUACOLE NÉOZÉLANDAISE (volume en milliers de tonnes)

Espèce	2012	2013	2014	2015	2016
Moule verte asiatique (moule de Nouvelle-Zélande)	86.447	83.561	97.438	76.811	94.037
Saumon royal	12.397	11.988	10.840	12.474	12.943
Huître creuse du Pacifique	1.216	1.497	1.509	1.909	1.946
Ormeau <i>Haliotis iris</i>	101	77	87	81	90
<b>Total</b>	<b>100.161</b>	<b>97.123</b>	<b>109.874</b>	<b>91.275</b>	<b>109.016</b>

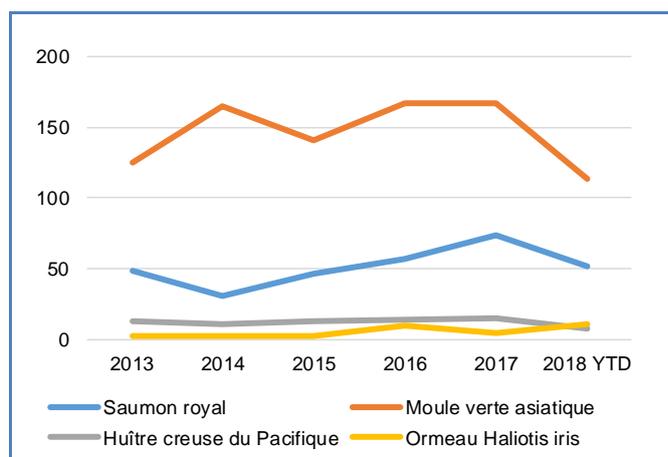
Source : FAO.

<sup>20</sup> <http://deepwatergroup.org/species/hoki/>

<sup>21</sup> <https://fs.fish.govt.nz/Page.aspx?pk=5&tk=1&fpid=48>

<sup>22</sup> <https://www.aquaculture.org.nz/industry/king-salmon/>

Figure 42. **EXPORTATIONS DE LA PRODUCTION AQUACOLE NÉOZÉLANDAISE (valeur en millions d'euros)**



Source : FAO.

\* Les données pour 2018 sont disponibles jusqu'au mois de septembre.

L'ormeau *Haliotis iris*, dont les volumes de production sont relativement limités, est très prisé. En 2017, l'ormeau réfrigéré était exporté à 41,48 EUR/kg et l'ormeau congelé à 35,65 EUR/kg. L'ormeau est surtout exporté vers la Chine, l'Australie et Hong-Kong.

### 4.3 Transformation

Les différentes espèces capturées et/ou élevées en Nouvelle-Zélande sont mises en conserve et transformées de manière différente avant d'être exportées.

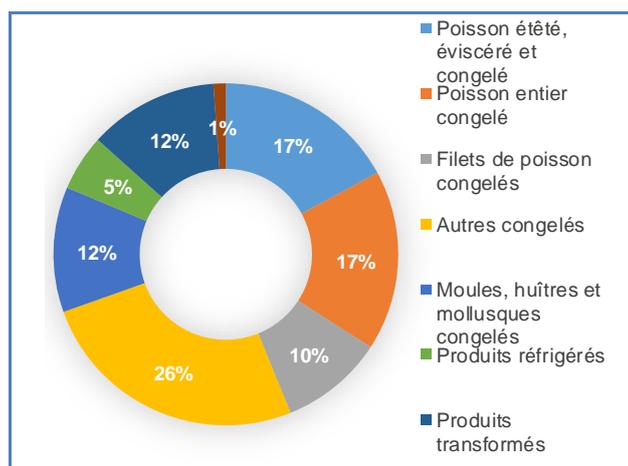
Généralement, le grenadier bleu est transformé à bord des navires, soit en blocs congelés ou en filets, ces derniers possédant une valeur de marché plus élevée. Les moules peuvent être mises en conserve, congelées, mises sous vide, ou dans une moitié de coquille. La langouste est surtout exportée vivante vers la Chine, de petits volumes étant congelés.

Le saumon est soumis à une première transformation à valeur ajoutée de la matière première. Il est transformé puis emballé dans plusieurs formats pour être expédié congelé ou réfrigéré sur le marché. Les formes les plus prisées du produit sont le saumon entier et les filets de saumon, et le saumon fumé utilisant des méthodes de fumage à froid ou à chaud avec du bois naturel<sup>23</sup>.

En 2017, 82 % des exportations de produits de la mer provenant de Nouvelle-Zélande ont concerné les produits congelés. Le poisson qui est exporté en tant que produit entier et congelé, étêté et éviscéré ou en filets, a représenté 60 % du total. La moule, l'huître et les mollusques congelés ont représenté 12 % du total.

Les produits transformés (notamment fumés, séchés et en conserve) ont représenté 12 % du total, 5 % ont concerné les produits réfrigérés et 1 % les produits exportés vivants.

Figure 43. **EXPORTATIONS DES PRODUITS DE LA MER PROVENANT DE NOUVELLE-ZÉLANDE PAR MODE DE CONSERVATION (volume en milliers de tonnes)**



Source : EUMOFA/EUROSTAT.

<sup>23</sup> <http://www.nurturedseafood.com/nz-king-salmon/traceability/processing/>

## 4.4 Commerce extérieur

### Exportations

En 2017, la Nouvelle-Zélande a exporté des produits de la mer vers 113 pays différents, y compris les États membres de l'UE. Parmi ces pays, 57 ont importé plus de 1.000 tonnes de produits de la mer de Nouvelle-Zélande, ce qui montre que la Nouvelle-Zélande possède des voies de transport efficaces et peut atteindre les marchés dans le monde entier malgré son éloignement géographique dans le Pacifique Sud-Ouest. Les principales espèces exportées par la Nouvelle-Zélande sont le grenadier bleu et le maquereau. Des 59.000 tonnes de grenadier bleu exportées en 2017, les plus grandes quantités sont destinées à la Chine (23.600 tonnes), l'Australie (10.400 tonnes) et la Pologne (6.200 tonnes). Les espèces de maquereaux sont surtout exportées vers la Chine (6.800 tonnes), le Cameroun (5.600 tonnes) et le Mozambique (3.300 tonnes), et incluent principalement le chinchard noir, exporté à 1,01 EUR/kg en 2017. La moule est surtout exportée vers les États-Unis (10.000 tonnes), l'UE (6.000 tonnes) et la Chine (4.800 tonnes), à un prix moyen à l'exportation de 4,67 EUR/kg en 2017. L'une des espèces de plus grande valeur exportées par la Nouvelle-Zélande est la langouste. En 2017, son prix a atteint 63,70 EUR/kg, soit une baisse de 13 % par rapport à 2016, lorsque le prix était de 72,10 EUR/kg. En 2017, près de l'ensemble des exportations de langouste provenant de Nouvelle-Zélande était destiné à la Chine.

Table 7. **EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA MER PROVENANT DE NOUVELLE-ZÉLANDE PAR ESPÈCE (volume en milliers de tonnes et valeur en million d'euros)**

Espèce	2014		2015		2016		2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Grenadier bleu	57	133	55	131	56	133	59	141
Maquereau	43	51	46	48	40	38	44	45
Moule	33	165	28	141	33	167	36	167
Escolier	15	14	17	17	14	17	18	25
Encornet	14	28	15	26	38	73	17	50
Merlan bleu austral	17	15	13	12	8	7	12	12
Lingue	6	31	5	30	6	34	7	41
Listao	15	13	16	13	6	7	6	8
Saumon	3	29	3	38	4	46	5	59
Hoplostète orange	3	24	5	34	5	39	5	33
Langouste	3	175	3	192	3	206	3	173
Germon	2	5	2	6	2	6	2	7
Autres	83	317	81	339	77	349	83	342
<b>Total</b>	<b>292</b>	<b>1.001</b>	<b>290</b>	<b>1.027</b>	<b>292</b>	<b>1.124</b>	<b>296</b>	<b>1.102</b>

Source: Seafood New Zealand ([www.seafood.org.nz/publications/export-information/](http://www.seafood.org.nz/publications/export-information/)).

Table 8. **EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA MER PROVENANT DE NOUVELLE-ZÉLANDE PAR DESTINATION (volume en milliers de tonnes et valeur en millions d'euros)**

Marché	2014		2015		2016		2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Chine	74	292	74	325	78	361	73	333
Australie	34	148	33	141	34	157	35	150
États-Unis	17	116	16	126	19	145	21	141
Japon	19	65	19	65	19	71	20	70
Corée du Sud	12	28	13	30	10	33	13	31
Afrique du Sud	8	7	11	12	10	13	13	16
Espagne	7	24	7	27	10	34	9	31
Russie	8	16	6	10	4	10	7	14
Autres	115	306	111	291	107	301	106	315
<b>Total</b>	<b>292</b>	<b>1.001</b>	<b>290</b>	<b>1.027</b>	<b>292</b>	<b>1.124</b>	<b>296</b>	<b>1.102</b>

Source: Seafood New Zealand ([www.seafood.org.nz/publications/export-information/](http://www.seafood.org.nz/publications/export-information/)).

## Exportations vers l'UE

En 2017, la Nouvelle-Zélande a exporté 41.000 tonnes de produits de la mer vers l'UE pour une valeur de 147 millions d'euros. Le grenadier bleu a été l'espèce la plus exportée, surtout sous forme de filets congelés ou de blocs de filets congelés destinés à la Pologne, la France et l'Allemagne.

En 2017, les exportations de moules (6.000 tonnes pour une valeur de 30 millions d'euros) ont été expédiées vers 19 États membres de l'UE. L'Espagne (880 tonnes), le Portugal (720 tonnes) et le Royaume-Uni (688 tonnes) ont importé les volumes les plus importants.

Des exportations d'encornet de Nouvelle-Zélande, 77 % étaient destinés à la Grèce et 9 % à l'Espagne.

En 2017, la Nouvelle-Zélande a exporté 98 % de la lingue vers l'Espagne et le Portugal, où l'espèce est prisée.

Table 9. **EXPORTATIONS PROVENANT DE NOUVELLE-ZÉLANDE VERS L'UE PAR ESPÈCE (volume en milliers de tonnes et valeur en million d'euros)**

Espèce	2015		2016		2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Grenadier bleu	13	42	16	47	16	49
Moule	5	28	6	35	6	30
Encornet	4	7	14	28	5	16
Lingue	2	9	2	11	4	18
Merlu	3	3	1	3	2	5
Germon	1	3	1	3	1	4
Autres	7	34	6	20	8	24
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>126</b>	<b>46</b>	<b>148</b>	<b>41</b>	<b>147</b>

Source: Seafood New Zealand ([www.seafoodnewzealand.org.nz/publications/export-information/](http://www.seafoodnewzealand.org.nz/publications/export-information/)).

Table 10. **EXPORTATIONS PROVENANT DE NOUVELLE-ZÉLANDE VERS L'UE PAR DESTINATION (volume en milliers de tonnes et valeur en millions d'euros)**

Marché	2015		2016		2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Espagne	7	27	10	34	9	31
Pologne	4	13	7	22	6	21
France	7	21	6	15	6	16
Allemagne	4	18	5	22	5	20
Portugal	2	9	2	11	4	15
Grèce	2	4	5	11	3	10
Autres	9	34	11	34	8	34
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>126</b>	<b>46</b>	<b>148</b>	<b>41</b>	<b>147</b>

Source: Seafood New Zealand ([www.seafoodnewzealand.org.nz/publications/export-information/](http://www.seafoodnewzealand.org.nz/publications/export-information/)).

## Importations provenant de l'UE

En 2017, la Nouvelle-Zélande a importé 23.000 tonnes de produits de la mer provenant de l'UE, composées de 11.100 tonnes d'« autres découpes » élaborées de thon et d'« autres poissons de mer », et de 5.100 tonnes de produits entier congelés. Chaque année depuis 2009 (lorsque la Nouvelle-Zélande a importé 60.000 tonnes de produits de la mer provenant des États membres de l'UE), les volumes diminuent, notamment pour les « autres poissons de mer » et les « autres céphalopodes ». Par ailleurs, les importations de thon sont restées stables au cours de la période.

Table 11. **IMPORTATIONS PROVENANT DE L'UE VERS LA NOUVELLE-ZÉLANDE PAR ESPÈCE** (volume en milliers de tonnes et valeur en million d'euros)

Espèce	2015		2016		2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Autres poissons de mer	14	31	6	16	6	15
Thons divers	5	18	5	18	5	19
Crevettes diverses	2	19	3	26	3	29
Autres céphalopodes	8	16	8	19	2	8
Autres	18	59	7	26	7	31
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>143</b>	<b>29</b>	<b>105</b>	<b>23</b>	<b>103</b>

Source : EUMOFA/EUROSTAT.

## 4.5 Consommation

Avec une population de seulement 4,9 millions d'habitants<sup>24</sup>, la consommation nationale de produits de la mer de Nouvelle-Zélande n'est pas significative, bien qu'il s'agisse d'une nation insulaire, ce qui peut s'expliquer par son héritage britannique. En effet, les sources de protéine du régime alimentaire des migrants européens reposaient sur le bœuf et le mouton. Les immigrants provenant d'Asie ont apporté les traditions liées aux produits de la mer, mais la majeure partie des Néozélandais ne consomme que de petites quantités de poisson<sup>25</sup>.

Cependant, au cours des 30 dernières années, les Néozélandais recherchent davantage des produits de la mer. Pour les Maoris, les produits de la mer ont toujours représenté une partie importante de leur régime alimentaire<sup>26</sup>. L'hoplostète orange et le grenadier bleu sont les principales espèces consommées.

La consommation de produits de la mer est également influencée par les touristes (environ 3,7 millions de personnes ont visité la Nouvelle-Zélande en 2017)<sup>27</sup>.

<sup>24</sup> <https://www.stats.govt.nz/indicators/population-of-nz>

<sup>25</sup> <https://teara.govt.nz/en/seafood>

<sup>26</sup> <https://nzhistory.govt.nz/culture/no-pavlova-please/seafood-consumption>

<sup>27</sup> <https://www.stats.govt.nz/information-releases/international-travel-and-migration-december-2017>

## 5 Étude de cas – La digitalisation du marché du poisson et des produits de la mer dans l'UE

À l'instar des autres secteurs économiques, la tendance générale à la digitalisation se développe également sur le marché de la pêche et de l'aquaculture. L'objectif de la présente étude de cas est de souligner deux des principaux changements que la digitalisation des filières poisson et produits de la mer a entraînés : la digitalisation des ventes dans les criées et la vente en ligne pour les mareyeurs et les consommateurs finaux.

### 5.1 Premières ventes dans les criées : la vente à distance

Les plateformes électronique et le dépôt de garantie en temps réel en ligne permettent d'accéder à distance aux ventes en criée. Ces services sont déjà proposés, notamment par les criées françaises, néerlandaises et belges. En France, les deux tiers des ventes dans les criées se font à distance<sup>28</sup>. Des boîtes / caisses intelligentes équipées de la technologie RFID (identification par radiofréquence) permettent de compléter la traçabilité des produits. Par exemple, des ports de pêche français ont installés ces dispositifs le long de la chaîne de valeur du navire à la criée. À l'avenir, après les débarquements, la technologie blockchain pourrait permettre de sécuriser les paiements à distance et d'améliorer la mise en relation des parties prenantes le long de la chaîne de valeur<sup>29</sup>.

Le développement des criées électroniques diffère selon les États membres de l'UE. Tandis qu'en France la vente à distance devient le modèle dominant pour les achats de produits de la pêche et de l'aquaculture, elle reste marginale dans d'autres pays (par exemple, au Danemark et en Espagne). En effet, en Espagne, les ventes électroniques ont plutôt lieu dans des petites criées, qui ne sont pas situées au centre du pays et qui fonctionnent surtout avec des pêcheurs côtiers artisanaux tandis que les criées importantes poursuivent leurs transactions avec les acheteurs physiquement présents sur site uniquement.

Au niveau de l'UE, l'application pour portable Pan European Fish Auctions (Pefa), créée il y a dix ans, offre un système de plateforme pour acheter à distance au Danemark (quatre criées concernées), en Suède (deux criées), aux Pays-Bas (sept criées), en Belgique (une criée) et en Italie (six criées). Ce système est utilisé par la majeure partie des principales criées néerlandaises et par plus de 400 navires dans l'Union européenne. Les acheteurs doivent être accrédités mais ne doivent pas être physiquement présents sur le lieu de la criée. Ils peuvent accéder aux ventes de l'ensemble des criées concernées sur le site web de Pefa ou grâce à l'application mobile dédiée, « Pefa auction clock ».

Figure 44. PEFA AUCTION CLOCK : L'APPLICATION MOBILE DES ACHETEURS DE POISSON



Source : Pefa.com.

Ce système permet aux acheteurs d'acheter du poisson dans plusieurs criées simultanément, depuis leur bureau. En France, au cours des dernières années, malgré la tendance à la baisse affectant les volumes des premières ventes dans les criées, le nombre d'acheteurs a augmenté du fait de la numérisation de l'accès aux ventes. En 2016, bien qu'ils représentent encore la plus grande part des premières ventes en valeur, les mareyeurs, qui représentaient traditionnellement la majeure partie des opérateurs achetant sur les criées, n'ont représenté que 25 % des opérateurs achetant sur les criées françaises, tandis que les poissonniers ont représenté 50 %. Cette

<sup>28</sup> <https://www.ouest-france.fr/bretagne/quimper-29000/assises-de-la-peche-la-vente-distance-une-tendance-nationale-5256792>

<sup>29</sup> [https://www.oecd.org/greengrowth/GGSD\\_2017\\_Issue%20Paper\\_New%20technologies%20in%20Fisheries\\_WEB.pdf](https://www.oecd.org/greengrowth/GGSD_2017_Issue%20Paper_New%20technologies%20in%20Fisheries_WEB.pdf)

tendance a accru la pression sur les ventes et, combiné à un approvisionnement moindre, a causé une forte augmentation des prix moyens en première vente<sup>30</sup>.

En outre, en France, les acheteurs ont accès aux prévisions des apports pour les 34 criées françaises. Les prévisions des débarquements sont communiquées par les navires de pêche aux criées, puis ces données sont centralisées et harmonisées par l'association des criées, ce qui permet aux acheteurs de recevoir quotidiennement et en temps réel une vue d'ensemble des apports en criée. L'information est utilisée comme un outil d'aide à la décision dans la stratégie d'achat. Actuellement, les données relatives aux prévisions des apports en criée sont fournies par e-mail sous forme de bulletin d'information auxquels les acheteurs peuvent s'abonner. Cependant, l'objectif des prochaines années est d'établir un portail en ligne<sup>31</sup>.

De même, Pefa s'intéresse à la prestation de conseils et de services aux pays hors UE, où la transparence des premières ventes de poisson revêt une importance socio-économique et également environnementale. Ils considèrent que la numérisation des premières ventes offre aux gouvernements un outil permettant à la fois de surveiller et de gérer les pêcheries, tout en réduisant l'effort de pêche via la réglementation<sup>32</sup>.

## 5.2 Marché de détail / marché du gros en ligne

Actuellement, environ 85 % des Européens possèdent un accès à Internet, par rapport à 55 % en 2007<sup>33</sup>. Dans l'Union européenne, le commerce électronique ne cesse de se développer car les consommateurs apprécient les avantages de pouvoir acheter à tout instant où que ce soit, d'accéder à une gamme plus large de produits et de pouvoir comparer les prix facilement.

Selon une étude de l'UE réalisée en 2016, un client en ligne sur quatre achète des produits alimentaires ou d'épicerie, plaçant les denrées alimentaires au 5<sup>ème</sup> rang, derrière les vêtements et/ou les articles de sport, les voyages et les logements de vacances, les articles domestiques et les billets pour des manifestations. Au cours des 10 dernières années, dans l'Union européenne, la part de clients électroniques a augmenté pour tous les groupes d'âge, en particulier pour les plus jeunes utilisateurs, âgés de 16 à 24 ans<sup>34</sup>.

Représentant 5,6 % de la valeur, l'Europe est le deuxième marché mondial de commerce en ligne des produits alimentaires, après l'Asie. Au Royaume-Uni et en France, les distributeurs ont su répondre favorablement au changement du consommateur vers le commerce en ligne des produits alimentaires tandis que les autres marchés importants, notamment l'Allemagne, n'ont pas vécu cette transition dans une mesure comparable. Les formats proposés les plus prisés sont la livraison à domicile et les systèmes *click and collect* (où les clients retirent leur achat en magasin).

Traditionnellement, la chaîne d'approvisionnement du marché du poisson implique un grand nombre d'opérateurs intermédiaires de la première vente au consommateur final. Le pêcheur vend ses captures aux mareyeurs dans la criée, qui les expédient et les vendent sur les marchés du gros ou directement aux distributeurs, aux acheteurs ou aux restaurants. La majeure partie de ces opérations est toujours réalisée par téléphone ou par fax. De ce fait, le paysage du commerce électronique émergent représente une belle opportunité pour la commercialisation et la vente de poisson et de produits de la mer, notamment pour les jeunes générations et les consommateurs vivant loin des côtes.

Dans l'Union européenne, les marchés français et espagnols notamment offrent des exemples d'entreprises ayant misé sur la digitalisation dans le secteur halieutique.

---

<sup>30</sup> <http://pdm-seafoodmag.com/lactualite/detail/items/ventes-en-criees-moins-de-poisson-plus-dacheteurs.html>

<sup>31</sup> <http://www.lemarin.fr/secteurs-activites/peche/30134-previsions-dapports-lassociation-des-criees-prend-le-relais>

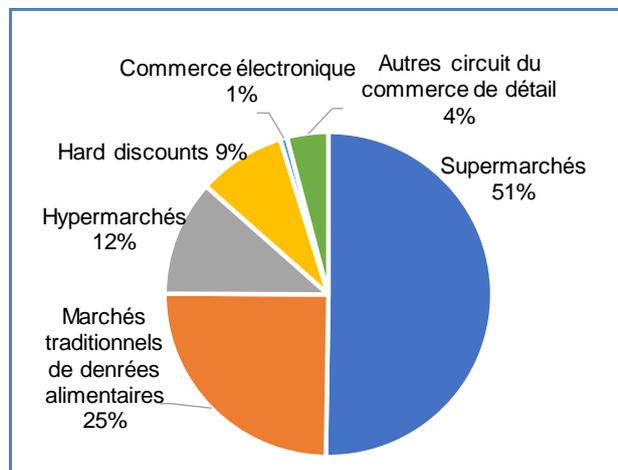
<sup>32</sup> <https://www.undercurrentnews.com/2018/02/06/dutch-online-fish-auction-eyes-potential-to-improve-transparency-in-developing-countries/>

<sup>33</sup> <https://www.foodnavigator.com/Article/2017/12/19/E-Commerce-trends-in-Europe-facts-and-figures>

<sup>34</sup> <https://ec.europa.eu/eurostat/cache/infographs/ict/bloc-2a.html>

## Espagne

Figure 45. **ESPAGNE : PART DES DIFFÉRENTS CIRCUITS DE DISTRIBUTION POUR LA VENTE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA MER EN 2017 (EN VOLUME)**



Source : Statista<sup>35</sup>.

En Espagne, au cours des dernières années, les achats en ligne de produits alimentaires et d'épicerie ont fortement augmenté, bien qu'ils restent marginaux par rapport aux autres circuits de commercialisation. D'après une étude statistique menée en 2017 analysant les ventes de poisson et produits de la mer au niveau de la distribution, le commerce électronique représente moins de 1 % du volume total des ventes.

Toutefois, en Galice, les ventes en ligne de poisson et de produits de la mer affichent une augmentation annuelle de 20 %, surtout du fait des ventes via des poissonneries en ligne comme Mariskito, Sal y Laurel ou Del Mar al plato. Elles représentent souvent une activité complémentaire des entreprises traditionnelles des filières poisson et produits de la mer et ciblent le secteur de la restauration commerciale en particulier<sup>36</sup>.

## France

En France, au cours des dernières années, le basculement vers le numérique a eu un impact progressif sur le marché du poisson et des produits de la mer, offrant plusieurs exemples intéressants d'initiatives commerciales. La startup franco-suisse Procsea propose une plateforme de vente en ligne de poissons et des produits de la mer, en mettant en relation les pêcheurs ou les mareyeurs avec les restaurants et les acheteurs. Depuis 2016, l'entreprise progresse de 30 % chaque mois<sup>37</sup>. Elle s'occupe de la logistique, de la collecte du poisson et de l'expédition et, si besoin, des formalités douanières. D'après son directeur, ce marché a été estimé à 54,3 milliards d'euros dans l'Union européenne<sup>38</sup>. L'entreprise française Poiscaille fournit un sourcing et un service de livraison de caisses de poisson frais directement des navires de pêche aux consommateurs. L'objectif est de vendre plusieurs espèces, exploitées durablement et capturées à l'aide d'engins passifs, en conformité avec les saisons de pêche. Tous les mois, environ 2.000 caisses sont vendues et livrées à 1.000 abonnés. En outre, l'entreprise fournit environ 40 restaurants à Paris. Par ailleurs, d'autres initiatives existent au niveau local. Par exemple, en Normandie, une entreprise de pêche possédant plusieurs navires a développé un service de vente en ligne directement aux consommateurs pour plusieurs de ces produits, en partenariat avec une entreprise de logistique, spécialisée dans la livraison de caisses réfrigérées<sup>39</sup>. Toutefois, les coûts d'expédition et les contraintes de qualité restent des défis importants que ces entreprises doivent affronter, affectant le prix final à la consommation. Le développement de la vente en ligne et du service de retrait par les poissonneries traditionnelles présente également une belle opportunité, notamment pour les produits prêts à consommer comme les coquillages cuits et les crustacés.

## Italie

En Italie, le projet Ittico, Mercato Telematico Sperimentale (marché télématique expérimental), entend devenir une plateforme permettant à tous les opérateurs du secteur de vendre leurs produits aux restaurateurs, et aux clients d'acheter et de négocier le prix des produits de la pêche<sup>40</sup>.

<sup>35</sup> <https://es.statista.com/estadisticas/491407/volumen-de-ventas-de-pescado-en-espana-por-canal-de-distribucion/>

<sup>36</sup> <https://www.diariodepontevedra.es/articulo/pontevedra/venta-internet-marisco-pescado-fresco-galicia-crece/201811041929251007758.html>

<sup>37</sup> <https://www.usine-digitale.fr/article/des-filets-a-l-assiette-en-passant-par-le-net-procsea-une-marketplace-dediee-aux-produits-de-la-mer.N580623>

<sup>38</sup> <https://www.usine-digitale.fr/article/une-seconde-levee-de-fonds-de-2-5-m-pour-procsea.N694654>

<sup>39</sup> [https://actu.fr/normandie/cherbourg-en-cotentin\\_50129/du-poisson-frais-cherbourg-vendu-sur-internet-livre-partout-france\\_20113435.html?fbclid=IwAR1a0KZr\\_39IO9EATd0YxQ9IU7k6CVKcVpLHiSSskEf9qcpsDpdEP6oe5w](https://actu.fr/normandie/cherbourg-en-cotentin_50129/du-poisson-frais-cherbourg-vendu-sur-internet-livre-partout-france_20113435.html?fbclid=IwAR1a0KZr_39IO9EATd0YxQ9IU7k6CVKcVpLHiSSskEf9qcpsDpdEP6oe5w)

<sup>40</sup> <http://www.gamberorosso.it/en/food-news/1046786-ittico-an-avant-garde-e-market-for-fish-and-aquaculture>

## 6 Faits saillants mondiaux

**UE / Pêche :** En novembre 2018, la Commission européenne a adopté des règles modifiant les lignes directrices pour l'examen des aides d'État dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans les régions ultrapériphériques de l'UE. Les nouvelles mesures permettront aux États membres d'apporter une aide pour le renouvellement des flottes de pêche côtière dans le cadre de la pêche durable dans les neuf régions ultrapériphériques. Elles ont pour objectif de faciliter le renouvellement de la flotte afin d'améliorer la sécurité des pêcheurs, d'assurer l'approvisionnement alimentaire et de permettre à la filière pêche de jouer un rôle important dans le développement de ces régions<sup>41</sup>.



**UE / Eaux occidentales / Pêche :** Le plan pluriannuel de gestion de la pêche dans les eaux occidentales a été adopté par le Parlement européen et le Conseil européen. L'accord favorisera la reconstitution et le maintien des stocks à des niveaux durables, tout en assurant une viabilité sociale et économique pour les pêcheurs exploitant les eaux de cette région. Le plan concerne les flottes belges, allemandes, françaises, irlandaises, espagnoles, portugaises et britanniques dans cette partie de l'océan Atlantique et des zones adjacentes. Le plan pour les stocks dans les eaux occidentales couvre la pêche du Nord et de l'Ouest de l'Écosse à Madère au Sud, en passant par le golfe de Cadix<sup>42</sup>.

**UE / Norvège / Îles Féroé / Pêche :** L'Union européenne, la Norvège et les Îles Féroé ont signé un accord tripartite fixant le total admissible de captures (TAC) du maquereau de l'Atlantique Nord-Est à 653.438 tonnes en 2019, soit une baisse de 20 % par rapport au TAC de 2018<sup>43</sup>.

**CICTA / Pêche durable :** En novembre 2018, la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA) s'est mise d'accord sur un plan pluriannuel de gestion du thon rouge. La Commission a convenu de reconduire les mesures actuelles concernant les thons tropicaux et de travailler pour la réunion de la Commission de 2019 en vue d'élaborer un nouveau plan acceptable pour toutes les parties prenantes. La Commission a également approuvé de nouvelles recommandations sur les formats de déclaration pour la mise en œuvre de mesures sur les poissons à rostre et les requins, ainsi que plusieurs mesures pour le développement de la liste de navires INN, les mesures du ressort de l'État du port et le système de surveillance des navires (VMS)<sup>44</sup>.

**Islande / Approvisionnement :** En octobre 2018, les navires islandais ont capturé un total de 113.656 tonnes de poisson, enregistrant presque le même volume qu'en octobre 2017. Les captures d'espèces démersales ont atteint 46.000 tonnes, soit une hausse de 8 % par rapport au même mois de l'année précédente. Les captures d'espèces pélagiques ont atteint 64.000 tonnes, soit une baisse de 6 %. Les captures d'espèces pélagiques concernent surtout le hareng qui a totalisé 59.000 tonnes<sup>45</sup>.

**Pérou / Farine de poisson / Approvisionnement :** En novembre 2018, les débarquements d'anchois pour la filière des ingrédients d'origine marine (la farine de poisson et l'huile de poisson) ont atteint leur plus haut niveau depuis 2013 du fait d'un taux de captures élevé depuis le début de 2018<sup>46</sup>.

**Espagne / Aquaculture :** En 2017, l'aquaculture andalouse a créé 909 emplois, soit une hausse de 21 % par rapport à 2016, lorsque 715 emplois ont été créés. En Andalousie, 8.618 hectares sont destinés à l'aquaculture, dont 7.698 concernent des espaces appartenant au réseau Natura 2000, représentant près de 90 % de l'activité située dans ces zones<sup>47</sup>.

**Irlande / INN :** Lors de la Conférence sur l'économie bleue durable à Nairobi, l'Irlande a promis de consacrer 32 millions d'euros à la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) l'année suivante. Parmi les engagements à réaliser se trouve la mise à niveau de l'infrastructure technologique des services maritimes pour renforcer le régime de protection des ressources halieutiques irlandaises<sup>48</sup>.

<sup>41</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/press/outermost-regions-commission-adopts-new-rules-develop-sustainable-fisheries\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/press/outermost-regions-commission-adopts-new-rules-develop-sustainable-fisheries_en)

<sup>42</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/press/agreement-commission-proposal-multi-annual-fisheries-management-plan-western-waters\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/press/agreement-commission-proposal-multi-annual-fisheries-management-plan-western-waters_en)

<sup>43</sup> <https://www.regjeringen.no/contentassets/c1a2a09188df49ba9ab4903b494b4687/faroe-islands-eu-norway-extension-2014-2020.pdf>

<sup>44</sup> [https://www.iccat.int/Documents/Meetings/COMM2018/PRESS\\_RELEASE\\_ENG.pdf](https://www.iccat.int/Documents/Meetings/COMM2018/PRESS_RELEASE_ENG.pdf)

<sup>45</sup> <https://www.static.is/publications/news-archive/fisheries/fish-catches-in-october-2018/>

<sup>46</sup> <https://www.fis.com/fis/worldnews/worldnews.asp?l=e&country=0&special=&monthyear=&day=&id=100565&ndb=1&df=0>

<sup>47</sup> <https://www.fis.com/fis/worldnews/worldnews.asp?monthyear=12-2018&day=1&id=100567&l=e&country=0&special=&ndb=1&df=0>

<sup>48</sup> <https://www.capitalfm.co.ke/news/2018/11/ireland-commits-e32mn-in-efforts-to-fight-illegal-fishing/>

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

**Éditeur :** Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général.

**Avertissement :** Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Commission européenne, 2018  
KL-AK-18-011-FR-N  
ISSN 2363-409X

Photographies : © Eurofish, Freeworldsmaps.net.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

#### **POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :**

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche  
B-1049 Bruxelles  
Tél. +32 229-50101  
E-mail : [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

Ce rapport a été établi à partir des données EUMOFA et des sources suivantes :

**Premières ventes :** Commission européenne, Conseil de l'Europe, habitas.org, CIEM, FAO, Fishbase.

**Consommation :** EUROPANEL.

**Études de cas :** FAO, New Zealand National Statistics, Seafood New Zealand, Marine Stewardship Council, Treaty 2 U New Zealand, Fisheries New Zealand, Deep Water Group, Aquaculture New Zealand, Nurture Seafood New Zealand, EUROSTAT, Te Ara – The Encyclopedia of New Zealand, New Zealand History, Pan European Fish Auctions (PEFA), OCDE, Ouest-France, Produits de la mer, Le Marin France, Undercurrent News, Food Navigator, Statista, Diario de Pontevedra, Usine Digitale, Actu France, Gambero Rosso.

**Faits saillants mondiaux :** Commission européenne, Conseil de l'Europe, CICTA, Statistics Iceland, fis.com.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales), selon le système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS) de l'UE. Dans le cadre de la présente publication, les analyses sont indiquées selon les prix actuels, exprimés en valeur nominale.

L'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n ° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: [www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr).